

Cachan municipal

Le magazine
de la ville

MAI 2009

N°183

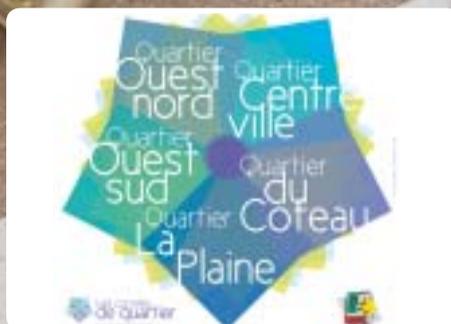


DOSSIER

Prévention, Médiation,
Sécurité : un engagement
quotidien au service du
«bien-vivre» ensemble



Plus proche de vous
24h/24
page 12



Comités de quartier...
c'est parti !
page 5



Envies
de sorties...
pages 8 & 9

Sommaire

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan

Député du Val-de-Marne

Vice-président de la Communauté

d'agglomération de Val de Bièvre

reçoit tous les jours sur rendez-vous

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène Henu, Vice-présidente de la Communauté

d'agglomération de Val de Bièvre

Première adjointe

Affaires générales – services publics locaux, urbanisme, communauté d'agglomération

Reçoit le jeudi de 9 h à 12 h

Yves Évariste, Deuxième adjoint

Développement économique, emploi, formation

Reçoit le lundi de 14 h à 17 h

Jeanne Bourdin, Troisième adjointe

Solidarités familiales et sociales, centre communal d'action sociale

Reçoit le vendredi de 9 h à 12 h

Gérard Najman, Quatrième adjoint

Vie scolaire et périscolaire, restauration scolaire, enseignement secondaire et supérieur, caisse des écoles

Reçoit le lundi de 9 h à 12 h

Édith Pescheux, Cinquième adjointe

Habitat – logement, OPHLM – SAIEM

Reçoit le jeudi de 14 h à 17 h

Bruno Rémond, Sixième adjoint

Finances communales, contrôle financier des SEML (SEMACA, SOCACHAL)

Reçoit le vendredi de 14 h à 17 h

Isabelle Daeschner, Septième adjointe

Développement social urbain – politique de la ville, prévention médiation sécurité

Reçoit le mardi de 9 h à 12 h

Samuel Besnard, Huitième adjoint

Développement durable, déplacements – transports, cadre de vie (voirie, espaces verts, déchets)

Reçoit le mardi de 14 h à 17 h

Claire Marti, Neuvième adjointe

Cultures et patrimoine

Reçoit le mercredi de 14 h à 17 h

Thierry Crosnier, Dixième adjoint

Vie associative – jeunesse et sport

Reçoit le mercredi de 9 h à 12 h

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Juliette Papazian

Conseillère communautaire déléguée

Santé et hygiène publiques, petite enfance

Alain Blavat

Vice-président du conseil général du Val-de-Marne

Personnel communal, relations avec le conseil général

Hélène de Comarmond

Relations et solidarités internationales, comité des relations internationales et des jumelages, accueil des migrants

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales, artisanat, tourisme, cimetières, affaires funéraires

Cécile Reichard

Communication, Cachan numérique

Sylvie Chevalier

Retraités, intégration du handicap

Les conseillers municipaux délégués reçoivent le samedi de 9 h à 12 h.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS : 01 49 69 69 66



Retour sur Images

2-3



Hôtel de Ville

4-5

- Conseil municipal du 9 avril
- L'engagement des Cachanais au sein des Comités de quartier



Cadre de vie / Environnement

6-7

- Fleurissons nos jardins et balcons
- Bienvenue dans les serres municipales
- Ces travaux qui améliorent notre quotidien...
- Reprise de la collecte des végétaux
- Campagne de dératisation



En Ville

8-13

- Cachan en fêtes : les terrasses du livre, concert des jeunes, fête des voisins...
- Les enfants ont la parole
- Un accueil dédié aux déficients visuels
- L'Edim a 25 ans
- Nouveau site Internet de la Ville : plus proche de vous 24h/24
- Les facteurs ont déménagé
- Les 14^{es} olympiades de la vente
- Des nouvelles du Club des entreprises du Val de Bièvre
- Bienvenue aux nouveaux commerçants



Dossier

14-17

Prévention, médiation et sécurité

3 questions à Isabelle Daeschner, adjoint au maire à la prévention, médiation et sécurité



Sports

18-19

Tout le sport à Cachan : tournoi de judo, stages sportifs du COC, badminton, voile, foulées cachanaises...



Culture

20

- Théâtre, expo, marionnettes...
- Un monde fou
- Mon Pinocchio
- Barbara Carlotti
- Capteurs de mots
- Prix Chronos à La Plaine...



Agenda

21-23



Tribunes

24-25



Libre service

26-28

Cachan Municipal est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication : Jean-Yves Le Bouillonnet

Directrice de la communication : Isabelle Fouché 01 49 69 69 65

Rédacteur en chef : Alain Esnöl 01 49 69 80 32

Rédaction : Julien Fell 01 49 69 69 99

Iconographie : Cécile Petiot 01 49 69 69 82

Secrétariat : Armelle Le Bars 01 49 69 69 81

A participé à ce numéro : Colline Gori

Photos : Michel Aumercier, Olivier de Banès, Phil, Mira

Couverture : Ville de Cachan

Administration : Mairie, square de la Libération, BP 130, 94234 Cachan Cedex.

Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr

Maquette, mise en page : Orient Express

Impression : IPR

Tirage : 16 000 exemplaires

Régie publicitaire :

PLC - 31, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris,

Tél. : 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas *Cachan municipal*, merci de nous le signaler au 01 49 69 69 81



Savoir la ville . . .

www.ville-cachan.fr : voilà l'un des codes, l'une des clés pour prendre possession de Cachan.

Après un long travail de préparation mené par les élus municipaux sous la coordination de Cécile Reichard, conseillère municipale déléguée à la communication et à Cachan numérique, et par le service communication, le site Internet de la Ville nous offre son nouveau visage. Interactivité, convivialité, efficacité, réactivité, actualité, infos pratiques et diversifiées, beaucoup de mots ont été brassés pour accompagner cette rénovation annoncée lors des dernières élections municipales et que nous nous étions promis d'achever dans les douze mois suivants.

Pour ancrer plus encore la démarche de notre charte handicap, un accès dédié aux personnes handicapées facilitera l'usage du site.

Désormais, c'est à chacun d'entre vous qu'il appartient de l'utiliser de la manière la plus conforme à ses besoins. Mais aussi de faire part de ses remarques, attentes et suggestions pour que cet outil essentiel du lien cachanais, le demeure.

Informé, faire savoir sont des enjeux importants. Chacun, sollicité de cette manière, existe, partage, assume dans les rythmes et les cercles de son quotidien aussi différents que la famille, le travail, les engagements associatifs ou citoyens, pour n'en relever que quelques-uns.

Le fait que partout, dans le monde, en quelques minutes, tout puisse être connu et commenté a provoqué la fin des secrets qu'exprime le troublant adage : tout ce qui n'est pas encore su, le sera un jour. Mais il a aussi anéanti une certaine hiérarchisation des nouvelles, une différenciation d'importance et d'intérêt, en confondant trop souvent les sombres réalités d'un monde en guerre, en famine, en crise, et les petites histoires d'un quotidien plus futile, plus accessoire dont, par ailleurs, nous avons tous besoin.

Enjeu important donc et mal aisé à satisfaire. Ainsi, le constat est aujourd'hui largement partagé : bénéficiaire de trop d'informations tue l'information. De mauvaises langues soutiennent même que le meilleur moyen de ne pas informer, de dissimuler, d'éloigner l'attention du plus grand nombre des réalités et des vraies questions, c'est de diffuser, à profusion et chaque jour, une multitude de nouvelles.

Mais il n'est pas facile, tout également et avec la meilleure volonté, de garder la bonne mesure. Lorsque le risque d'une pandémie est considéré par les autorités, comment engager le grand public vers des comportements, des gestes de précaution et de vigilance, sans provoquer un phénomène de panique dont les effets seraient plus graves que le mal ? Comment ne pas en faire trop ou ne pas céder à la tentation de présenter l'image flatteuse de l'affairé compétent et décideur ?

Diversifier ses sources, s'interroger sur l'origine, la nature et l'instant de l'information autant que sur son contenu, aller rechercher par soi-même d'autres réponses, sont sans nul doute les meilleurs moyens pour ne pas se « faire mener par le bout du nez ».

À l'échelle plus modeste d'une commune, les difficultés sont les mêmes. Et notre vigilance s'impose avec autant d'acuité.

À côté du site Internet, du magazine municipal diffusé chaque mois, des nombreuses publications que produisent beaucoup d'acteurs de notre territoire, vous pouvez aujourd'hui bénéficier de l'information en temps réel que diffusent les trois panneaux lumineux installés dans des endroits parmi les plus fréquentés du territoire communal. Ils s'ajoutent aux traditionnels panneaux administratifs, désormais modernisés, et plus nombreux.

Le redémarrage des comités de quartier s'inscrit lui aussi dans cette volonté de compléter la communication, en renforçant les échanges entre habitants, ainsi que les relations avec la municipalité. Créés en 2002, les comités permettent aux Cachanais qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de la commune, en offrant un espace de dialogue mais également de prise d'initiative.

Toutefois, pour l'ensemble de ces modes de communication, il faut que chacun s'approprie cette matière première et en fasse un usage responsable. Relever la tête, poser des questions, participer aux débats et réunions qui sont organisés, les demander lorsqu'ils semblent nécessaires, ne pas céder aux premiers bruissements des rumeurs dévastatrices, c'est aussi construire sa connaissance et donc son opinion et son jugement.

En quelque sorte, savoir la ville, pour mieux y vivre.

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire

Vive les cartoons !

Samedi 28 mars - Avec pour thème "Ça Cartoon, vive les carnatoons !", les dessins animés étaient à l'honneur pour ce cru 2009 du carnaval concocté par les enfants des accueils de loisirs de la Ville et du service enfance et jeunesse. Malgré une météo peu clémente, serpentins et confettis ont fusé de toutes parts et les petits Cachanais étaient nombreux au sein du joyeux cortège qui a déambulé dans les rues de Cachan.



1 Dimanche 15 mars

Un large éventail de manifestations artistiques était proposé durant la semaine du Festival des sENS de l'art sur le campus de l'école : concerts de musique actuelle, classique et contemporaine, théâtre, danse, arts du cirque, littérature... ont enchanté les visiteurs.

2 Samedi 21 mars

À l'occasion de la 200^e de Culture & Découverte, émission-phare d'Otoradio.com, la radioweb de proximité de la banlieue Sud, deux mini-concerts avec Autodidakt-Mécri, Vanessa Philippe et ses musiciens ont eu lieu en direct à la bibliothèque de Cachan. Quiz, cadeaux à gagner ont animé cette émission interactive, fort appréciée du public et des auditeurs.

3 Samedi 4 avril

Comme à l'accoutumée, la « chine » des objets anciens ou plus récents étaient affaire de coups de cœur à l'occasion de la brocante en centre-ville qui s'étirait de la rue Guichard jusqu'à la place Ovale.

4 Samedi 4 avril

Après une série de danses chaloupées dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, boissons chaudes et confiseries ont redonné un supplément d'énergie aux participants de ce thé dansant !





Mica

1



Phil

2



Phil

3



Dr. Barnes

4



Phil

5



Phil

6

1 Dimanche 5 avril

A l'initiative du Comité de quartier du Coteau, une chasse aux poissons d'avril était organisée au jardin panoramique. Animations, jeux et dégustation de chocolat ont rythmé cette après-midi dominicale devenue un rendez-vous attendu des petits et des grands.

2 Mercredi 8 avril

Avec pour thématique « Devenir, découvrir, approfondir... », la demi-journée d'information et de sensibilisation à l'orientation scolaire et professionnelle mise en place par le centre socioculturel Lamartine a rencontré un beau succès, en témoigne la visite de nombreux jeunes de 12 à 25 ans intéressés par les stands du tissu local associatif, du conseil général, la Mission locale Innovam, AEF (éducateurs), AERA, le CIO de L'Hajÿ-les-Roses, Ingeus... Des interventions avec un avocat, un réalisateur de clip-vidéo, des jeunes chefs d'entreprise tous issus du quartier ont permis de créer un moment riche d'échanges.

3 Samedi 11 avril

Direction Carry-le-Rouet dans les Bouches-du-Rhône pour nos ados cachanais à l'occasion des vacances de printemps : un séjour qui s'annonçait très sportif avec, au menu, de l'accrobranche, du tir à l'arc, de équitation, de la plongée sous-marine, du VTT et des balades « découverte ».

4 Mercredi 15 avril

Sur une initiative du Conseil des enfants et avec la collaboration du service des affaires culturelles de la Ville et de la bibliothèque centrale, les jeunes fréquentant les accueils de loisirs maternels et élémentaires ont été sensibilisés à la connaissance du handicap sensoriel... Les enfants se sont montrés particulièrement intéressés par les ateliers, ont posé de nombreuses questions. Ils déclarent tous avoir beaucoup appris et estiment qu'ils seront dorénavant plus attentifs et attentionnés lorsqu'ils seront en présence d'une personne porteuse d'un handicap.

5 Samedi 25 avril

Poursuivant l'action de lutte contre le paludisme, engagée par leurs prédécesseurs, le Conseil des enfants a remis un chèque de 410€ à l'association Cachan-Sorama. L'argent, récolté lors des marchés de Noël 2007 et 2008 permettra l'achat de moustiquaires et de produits d'imprégnation pour des habitants de Diakon-Sorama, ville du Mali avec laquelle la Ville de Cachan coopère depuis 2000.

6 Dimanche 26 avril

Un hommage aux Cachanais déportés durant la Seconde Guerre mondiale a été rendu lors de la 64^e cérémonie de la Journée de la Déportation. Jean-Yves Le Bouillonnet et de nombreux élus se sont recueillis devant le monument aux morts, square de la Libération.



Conseil municipal du 9 avril

Le Conseil municipal du 9 avril dernier a permis aux élus de débattre sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Au terme de la séance, le Conseil a pris acte de la tenue du débat.



Une réunion publique s'est tenue le 2 avril dernier, en présence de nombreux Cachanais qui ont exprimé leurs attentes, leurs préoccupations et posé toute question utile aux techniciens des bureaux d'étude et à la municipalité.

Pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le projet d'aménagement et de développement durable fixe les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

À Cachan, ces orientations se déclinent autour de 3 axes principaux :

• Une ville en renouvellement

Dans un contexte de disponibilités foncières locales de plus en plus rares et de prix élevés sur le marché immobilier, il s'agit pour Cachan de densifier, de façon raisonnée les secteurs présentant un potentiel d'évolution et d'offrir un habitat digne dans une dimension sociale. Objectif : construire, en moyenne 160 logements par an en préservant une homogénéité d'ensemble.

• Une ville soucieuse de sa qualité de vie

Cachan a concrétisé d'importants projets au sein de plusieurs quartiers (centre-ville, quartiers sud...) pour maintenir et améliorer la qualité de vie de chacun. Le PLU devra donc s'inscrire dans la poursuite de cet effort notamment avec la mise en valeur des rives de la Bièvre, le développement des liaisons douces, la protection des espaces boisés et des jardins... Faire de Cachan une ville « durable », c'est bien sûr inciter à la maîtrise de l'énergie (géothermie, architecture HQE*, éco-construction...). C'est aussi limiter les nuisances et protéger la population des risques (prolongation du mur anti-bruit de l'A6, prendre en compte la réalité to-

pographique de la ville notamment sur le quartier du Coteau...). Et enfin, c'est aboutir à une meilleure gestion des déchets et des ressources en favorisant des dispositifs de récupération des eaux, de tri sélectif et de compostage. (*Haute Qualité Environnementale)

• Une ville active

Le PADD doit tenir compte d'un certain nombre d'enjeux répondant à notre futur collectif, à savoir conforter son capital formation/recherche/entreprise lié à son implantation au cœur de la vallée scientifique de la Bièvre, valoriser les secteurs présentant des capacités d'accueil pour les activités (avenue Carnot, les 2 pôles RER, la ZAC du Coteau...), maintenir les commerces de proximité (centre-ville, La Prairie, le carrefour des Poulets, axe RD 920, Cité-jardins...), l'artisanat (quartier Cousté-Dolet), maintenir également une vie sociale et culturelle variée et enfin conforter les liens avec les communes de l'agglomération par les circulations douces et les transports. Dans le respect de ces trois axes, le PADD prendra en compte l'ensemble des remarques et suggestions exprimées au cours de la large concertation qui a eu lieu en amont auprès des Cachanais (voir ci-dessus) et offrir un projet d'aménagement global qui soit à la fois cohérent et ambitieux pour le territoire cachanais, ses habitants et ses activités qu'elles soient économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques, familiales...

Prochain Conseil municipal :
jeudi 28 mai à 20h30 - Salle du Conseil

La Ville de Cachan victime d'un détournement de fonds

Depuis plusieurs années, un agent de la Ville, affecté au service des aides à domicile du centre communal d'action sociale (CCAS) aurait soustrait des fonds. Au cœur du dispositif, Il dérobaient les chèques et manipulait le système informatique. Arrêté par la police, l'agent a reconnu les faits, a été placé en examen et a immédiatement été suspendu par la Ville. La mairie et le CCAS se sont portés parties civiles, dès le début de l'enquête. Le maire a immédiatement fait mener une enquête interne, et a renforcé les mécanismes de vérification et de contrôle financier. Il est important de noter que cette fraude n'a pas lésé les usagers du service d'aide à domicile et n'a eu aucune incidence sur la qualité du service fourni.



Participez aux comités de quartier !

En ce début mai, voilà bel et bien les comités de quartier relancés avec la tenue de réunions d'information dans les cinq quartiers de la ville. Tour d'horizon de chacun d'entre eux avec, ce mois-ci, celui du Coteau et du centre-ville.

Petit rappel : les comités de quartier ont été créés en 2002 pour répondre à l'attente des habitants : s'impliquer davantage dans les projets qui les concernent directement. C'était également une volonté politique de renforcer la démocratie participative dans notre commune. Après un franc succès, ils se sont essouffés, à part celui du Coteau. Fort de cette expérience, la municipalité a décidé de relancer la démarche afin d'offrir à tous les Cachanais, qui souhaitent devenir les acteurs de notre ville, un espace de dialogue, d'information et d'initiatives.

Le quartier du Coteau toujours actif

Depuis sa création, le comité de quartier du Coteau a mis en place des groupes de travail tels « circulation et voirie », « environnement », « géologie et fontaine », et « convivialité ». Ainsi ce dernier groupe organise tous les ans, trois animations festives qui remportent un franc succès : début décembre, c'est la

traditionnelle descente aux lampions mise en place en 2005 et qui donne rendez-vous aux familles du quartier pour une marche sécurisée vers le centre-ville et le traditionnel marché de Noël. Claude Chevalier du groupe convivialité précise : « en 2008, le cortège a eu droit aux honneurs de la fanfare sur le parcours et à une agréable collation à l'arrivée dans la grande salle de l'Hôtel de Ville ». Une autre animation se déroulant au printemps égaye le quartier avec une chasse aux œufs dont la 1^{re} édition remonte aussi à 2005. Elle avait lieu sur le parcours sportif du boulevard de la Vanne. Changement d'appellation et de lieu les années suivantes pour cette chasse... devenue en 2007, chasse aux poissons d'avril organisée chaque 1^{er} dimanche d'avril au Jardin panoramique. Lors de l'édition 2009 (voir en page 3) plus de 200 enfants et parents ont participé à ce moment de détente très convivial qui permet de se rencontrer entre habitants du quartier. Enfin en octobre se déroule « Troc' ta plante » ; ce rendez-vous ayant tendance à s'essouffler, une réflexion doit être engagée pour la remplacer par une autre animation à l'automne prochain.



À la Maison Cousté, les habitants du centre-ville se sont informés pour relancer leur comité de quartier.

Franck Charbonnier, habitant Le Coteau depuis 4 ans

Depuis mon installation dans le quartier, je me suis inscrit dans le groupe convivialité du quartier car je trouve très positive, l'idée d'impliquer collectivement les habitants d'un même quartier. Ces animations familiales entraînent aussi plus de courtoisie entre voisins. Nous avons réussi à déclencher des débats constructifs avec un travail collectif qui a été grandement facilité avec l'aide des élus.

Marie-Claude Notte, habitante du centre-ville depuis 12 ans

C'est une bonne idée de relancer un comité de quartier ici, d'autant que le quartier s'y prête tout à fait avec les nombreux commerçants présents en centre-ville. Grâce à cette proximité à taille humaine, je trouve que l'ambiance est bonne dans le quartier. Dans le cadre de la fête des voisins du 26 mai prochain, nous avons pour objectif d'organiser une réunion entre habitants du quartier. Pourquoi pas dans la rue Guichard, idéale car piétonne ? Concernant le comité de quartier du centre-ville, il y a quelque chose à faire avec les autres quartiers de la ville pour organiser par exemple des fêtes conviviales de masse.

Réunions à venir

Prochaines dates des réunions de comités de quartier

- **Lundi 11 mai à 20h30, école Carnot :** comité de quartier Ouest-Nord avec Isabelle Daeschner et Camille Vielhescaze (élus référents).
- **Lundi 18 mai, à 20h30, école Pont Royal :** comité de quartier Ouest-Sud avec Ombeline Casel et Antoine Frémont (élus référents).

* Dans votre magazine *Cachan municipal* du mois de juin, les quartiers « Ouest-Nord », « Ouest-Sud » et « La Plaine » auront également droit à leur tour d'horizon.

Le bus Orbival à Cachan



Orbival est le nom du projet de métro de banlieue qui devrait dans quelques années permettre aux Val-de-Marnais de relier Cachan (station Arcueil-Cachan) à Fontenay-sous-Bois en quelques minutes. C'est un projet ambitieux qui est soutenu par toutes les villes du département, par le conseil général, par la mairie de Paris et même par le département de la Seine-Saint-Denis. Comme l'année dernière, l'association Orbival affrète actuellement un bus info dans de nombreuses villes. Le bus Orbival sera à Cachan le 3 juin de 10h à 17h dans l'avenue Carnot au niveau de la place du marché. Parallèlement, une exposition aura lieu du 1^{er} au 3 juin à la station de RER Arcueil Cachan. **N'hésitez pas à faire escale afin d'en apprendre plus sur ce projet.**

Cachan nature

Avec une 2^e fleur obtenue au concours des villes et villages fleuris, Cachan ne compte pas s'endormir sur ses lauriers. Tout au long du printemps, les jardiniers municipaux poursuivent leurs efforts de valorisation de notre patrimoine vert sur l'ensemble de la commune. Ils vous donnent d'ailleurs rendez-vous pour découvrir les serres de la Ville samedi 16 mai. Et si vous aussi, vous avez la main verte, alors inscrivez-vous dès à présent au concours des jardins et balcons fleuris.

Bienvenue dans les serres municipales...

Le service des Espaces verts de la Ville organise une visite des serres municipales (400 m² au total) samedi 16 mai de 9h à 12h, 56 rue des vignes, en présence de Samuel Besnard, adjoint au maire chargé du cadre de vie. Il faut en effet savoir, que c'est sous le regard attentif des jardiniers de la ville que les "jeunes pousses" évoluent... Un long voyage qui, de godets en potées, de serres en massifs, les conduira finalement jusqu'aux espaces verts, jardins et autres ronds-points de notre belle ville de Cachan.

À cette occasion, les jardiniers vous proposeront un atelier de composition de jardinières. Vous pourrez aussi recevoir de nombreux conseils et découvrir plusieurs centaines d'essences florales dont quelques raretés ou curiosités.



Fleurissons nos jardins et balcons

Si vous avez la main verte, inscrivez-vous dès à présent au concours "Jardins et balcons fleuris" organisé par la Ville. Par cette action, la commune souhaite encourager les habitants à participer à la préservation, à l'amélioration et à la valorisation de leur cadre de vie. Chaque participant sera récompensé après qu'un jury composé d'élus, de techniciens de la municipalité et de professionnels du paysage soit passé pour évaluer les compositions dans chaque catégorie. L'harmonie, la qualité de l'entretien et l'originalité feront partie des critères de sélection.

Concours "Jardins et balcons fleuris"

Nom : Prénom :

Adresse :

Je m'inscris au concours Jardins et balcons fleuris dans la catégorie (façade d'immeuble*) :

- Balcon
- Jardin

* Pour les façades d'immeubles / situation :

Étage :

- Gauche
- Centre
- Droite

À retourner à :
 Hôtel de Ville – Square de la Libération
 Service fêtes et cérémonies – 94234 Cachan Cedex.

Signature : Le / / 2009



Ces travaux qui améliorent notre quotidien...

Parc de stationnement Dumotel :
185 places supplémentaires en centre-ville



Lancés en janvier dernier, **les travaux du parc de stationnement Dumotel sont à présent achevés depuis mi-avril avec les marquages signalétiques au sol et les équipements de sécurité installés.** Encore une belle réalisation située en plein cœur de la ZAC Desmoulins qui a été menée dans les délais impartis grâce aux propositions techniques, au suivi et à la réception du chantier traités par le bureau d'études B2M auprès de la Semaca, maître d'ouvrage. Dorénavant cet équipement flambant neuf réalisé par la Ville met à la disposition du public 185 places de stationnement en sous-sol sur 2 niveaux avec des tarifs abordables en centre-ville. En effet, les 2 premières heures de stationnement sont gratuites, et il en coûtera seulement 1€ de l'heure supplémentaire à partir de la 3^e heure : votés par la municipalité, ces tarifs permettront aux Cachanais d'effectuer leurs courses en toute sérénité chez les commerçants du quartier.

Gymnase Victor Hugo

Les 15 jours de vacances de printemps ont été mis à profit pour réaliser la **réhabilitation du sol du gymnase Victor Hugo avec la pose d'un revêtement neuf de type PVC associé à une sous-couche en mousse.** De plus, les tracés de lignes de jeux réglementaires sont achevés pour un terrain de handball, de basket-ball, quatre surfaces de volley-ball dont trois positionnées en longueur, six courts de badminton et les points de pénalty spécifiques au Futsal.



Réfections de chaussées de ci de là !

Suite aux rigueurs de l'hiver dernier (neige, températures négatives, verglas) que Cachan a subi en janvier et février, il a été procédé sur diverses voies publiques de la commune à **plusieurs réfections partielles de chaussées.** Ces travaux ont été gérés par la Direction des services techniques de la Ville avec les compétences voirie de la CAVB.

Infos utiles

• Campagne de dératisation

Le Service communal d'hygiène et de santé distribue gratuitement des produits raticides et souricides aux Cachanais (seulement pour les particuliers) qui en font la demande après enregistrement auprès du SCHS.

Renseignements : Service communal d'hygiène et de santé : 01 49 69 14 90

• Collecte des végétaux

La collecte des végétaux a repris depuis avril et concerne le ramassage des tontes de pelouse, des feuilles mortes, des tailles de haies, et des petits branchages (d'un diamètre inférieur à 3 cm et d'une longueur maximum de 50 cm). Jours de collecte : secteur Ouest, collecte le lundi (sacs à sortir le dimanche soir) ; secteur Est : Collecte le mardi (sacs à sortir le lundi soir). Les sacs spécifiques végétaux doivent être déposés la veille au soir, après 19h.

Renseignements : service collecte des déchets au 01 49 69 60 90

• Circulation douce

Circulation sur une voie et aménagement d'une piste cyclable sont au programme des travaux qui seront entrepris rue Gabriel Péri à partir du 18 mai.

• Les travaux suivent leur cours rue Camille Desmoulins...

Débutés en février dernier, les travaux de la rue Camille Desmoulins initiés par le conseil général se poursuivent avec la pose des bordures-caniveaux du côté pair de la rue. Suivront en mai l'enfouissement des réseaux de chaleur, de distribution d'électricité et de téléphone au niveau de l'îlot Vatieur. Courant juin, l'aménagement du carrefour giratoire au niveau de l'entrée du CROUS et de l'avenue de Lattre de Tassigny commencera.

À recycler
(bouteilles
en plastique,
cannes,
journaux)



Autres
déchets

Soucieuse de préserver l'environnement et afin de garder notre ville propre, la municipalité a mis en place des supports de tri sélectif dans tous les quartiers de la ville.



CACHAN EN FÊTES



De Barnes

L'art du bien voisiner !

Pour cette 9^e édition, "Fête des voisins, immeubles en fête" fait son retour à Cachan, mardi 26 mai... Réservez d'ores et déjà votre soirée !

Le concept est très simple : invitez vos voisins, installez-vous dans la cour, le jardin, devant votre immeuble... et partagez un verre, un gâteau, une salade, pour une heure ou une soirée. Alors que l'individualisme et l'anonymat n'ont cessé de progresser en milieu urbain, là c'est tout le contraire : on se parle, on se découvre et la convivialité reprend ses droits, tout simplement. Comme chaque année, la Ville vous aide à organiser l'événement annoncé dans toute la commune. Tracts, affichettes, ballons seront disponibles sur simple demande au service habitat-logement à partir du 12 mai.

Renseignements : service habitat-logement : 01 49 69 15 77 / 78



"En avant les pogo" au concert des jeunes !!*

Organisée par le Conseil des adolescents avec le soutien de la Ville (service Jeunesse), la 4^e édition du concert des jeunes s'annonce bel et bien sous le signe du "pogo"* comme tout rassemblement musical qui se respecte...

Six groupes dont un artiste-soliste, tous amateurs, représentant divers courants musicaux appréciés des jeunes se produiront sur la scène à ciel ouvert du parc Raspail. Cette année, ce sont African Soldat, D'chronicles Band, Dima'Star, Lazyjack, Odyssey, et Xavier Michael qui s'y collent... À découvrir !

Une buvette avec boissons et restauration rapide est proposée sur place.

Samedi 16 mai de 17h à 23h, au parc Raspail.

Renseignements – Service Jeunesse - 01 49 69 61 03

* Le pogo est une forme de danse où tous les participants sautent de façon désordonnée en se bousculant, plus ou moins en rythme sur des musiques rock, reggae et autres...



Mira



B. Cherré

"Inscrivez-vous pour devenir un padox !"

Devenez un Padox sur un allegro de Vivaldi pour la fête de la musique, dimanche 21 juin !

Donnez vie à ces marionnettes si singulières, curieuses, grotesques voire repoussantes mais si attachantes avec un cœur gros comme ça sous un très gros ventre et une grosse tête. Les costumes n'attendent que vous pour faire partie des quarante Padox qui évolueront sur la scène du Parc Raspail lors de la nuit la plus longue de l'année... Qui est Padox ? Padox c'est vous, c'est

moi, l'autre... L'aventure vous intéresse ? Les costumes n'attendent que vous pour donner vie aux *Quatre saisons* de Vivaldi ! Pour devenir un de ces 40 personnages insolites : il faut être âgé de 10 à 99 ans, participer aux différents stages de préparation prévus en juin au gymnase Belle Image pour la représentation du dimanche 21 juin en fin d'après-midi au parc Raspail. La participation à l'aventure des Padox cachanais est gratuite.

Inscriptions indispensables auprès du Théâtre de Cachan - Tél : 01 49 69 60 00 ou padox@theatredecachan.fr

Envie de sorties au cours de ces belles journées de printemps ? Votre magazine vous donne de nombreux rendez-vous à ne pas manquer...

À livre ouvert...

12 auteurs talentueux vous attendent cette année à la terrasse des livres.

La librairie Chroniques vous invite comme chaque année à découvrir de nouveaux talents à l'occasion de la terrasse des livres, un événement festif et culturel organisé en partenariat avec la Ville et les bibliothèques municipales. Disponibles pour discuter et dédicacer leur livre, les auteurs de cette 11^e édition sont : Isabelle Bonameau, Joëlle Jolivet (Prix Sorcières 2009 pour *Costumes* aux éditions Panama, dans la catégorie documentaire), Alice de Poncheville (Coup de cœur jeunesse du salon du livre de Limoges 2008), Dan Kerleroux, Charlotte Gastaut, Delphine Durand, Cypora Petitjean-Cerf, Marie-Hélène Dumas, Olivier Salon, Pascale Kramer (Prix Schiller 2009 pour *L'implacable*), Alain Morinais et Gilles Perez qui a reçu le prix 2009 de l'ENS-Cachan pour *Le goût des abricots secs*.

- **Le Prix "Lis la vie" prend de l'ampleur** : Plus d'une centaine d'enfants des écoles de Cachan du CE2 au CM2 ont lu avec intérêt quatre livres préalablement sélectionnés et ont voté pour élire leur préféré. Ils viendront vous en parler et vous dévoileront ce jour-là le roman primé. L'auteur lauréat nous fera peut-être la surprise d'être présent.
- **Nouveau ! Concours pour les plus jeunes** : Autour des livres présentés, les enfants pourront participer à un concours : des indices seront à découvrir dans les vitrines des commerçants participants. La remise des lots aura lieu à 18h. Bonne chance à tous !

Samedi 6 juin, à partir de 14h30, rue Guichard

Renseignements Librairie Chroniques : 01 41 98 62 62 ou la bibliothèque centrale 01 49 69 61 60



Alumecster

"Où sortir..."

Les Baladins de la Bièvre

Les 30, 31 mai et 1^{er} juin prochains, les 18^e Rencontres nationales de théâtre amateurs F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France) se dérouleront à Cachan avec le concours de l'association théâtrale cachanaise, Les Baladins de la Bièvre qui organise après 2002 pour la seconde fois ce grand rassemblement culturel. Ainsi, une douzaine de troupes représentant quelque 250 comédiens amateurs venus de toute la France se retrouve pour s'exercer à leur art et se mesurer amicalement à ce concours national. Lors de ces trois journées, il va de soi que toutes les représentations sont accessibles au public friand de ces joutes orales et gestuelles...

**Renseignements sur le programme détaillé
Baladins de la Bièvre : 01 46 64 02 25**

Le cinéma africain s'invite au CSC Lamartine



Le centre socioculturel Lamartine et l'association Afrique sur Bièvre, organisatrice de Ciné regards africains, vous convient à une soirée cinéma en famille le vendredi 15 mai à 20h dans les locaux du square Lamartine. Au programme, deux courts métrages seront projetés :

- **Le Franc** du cinéaste sénégalais Djibril Diop Mambéty (en vo sous-titré Français), l'histoire de Marigo, le musicien...
- **Le Sifflet** de As Thiam (France / Sénégal en vf), la découverte d'un sifflet au pouvoir étrange va bouleverser la vie d'un couple d'aveugles et leur « vision du monde »...

Cette projection sera suivie par un buffet convivial avec un petit encas sucré ou salé par personne... à partager avec les autres participants ! Avis aux cinéphiles gourmands...

**Rendez-vous le vendredi 15 mai à 20h au CSC Lamartine
4, square Lamartine. Entrée Libre sur inscriptions - contacts :
Lydia ou Amar au 01 49 69 61 10**

15^e parlement des enfants

Depuis 1974, toutes les classes françaises de CM2 sont invitées à participer au Parlement des enfants. Leçon d'éducation civique grande nature, cette opération organisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale leur permet de rédiger une proposition de loi au terme de discussions destinées à leur apprendre ce qu'est un débat démocratique.

Il y a autant de délégués juniors que de députés, autrement dit 577. Cette année, c'est la classe de Anne Boulland, de l'école élémentaire La Plaine qui représente la 11^e circonscription de Jean-Yves Le Bouillonnet. En février dernier, les 21 élèves se sont rendus au palais Bourbon où ils ont assisté à un débat dans l'hémicycle. « Ils ont tellement adoré que certains m'ont fait un compte-rendu spontané », confie l'institutrice enthousiaste. Ils ont également reçu la visite de leur député-maire et de son attaché parlementaire, lesquels n'ont pas manqué de leur prodiguer informations, conseils et soutien. Les enfants avaient le choix entre faire une proposition de loi sur la discrimination ou sur les dangers d'Internet. Après moult discussions à raison de 3h par semaine, ils ont opté pour une loi visant à installer un signal visuel sur tous les sites Internet, destiné à prévenir chacun des « risques d'images ou de propos



choquants ou de mauvaises rencontres ». Mais sur les 577 propositions de loi, seules 3 font l'objet d'un débat au Parlement des enfants... la leur, hélas, n'a pas été retenue.

Antoine, Cinthia, Geoffroy, Alisée, Issa, Sandy et les autres doivent à présent discuter et argumenter pour choisir celle pour laquelle leur représentante, Imen Jebry, votera le 13 juin. Pas le moins du monde impressionnée, cette dernière s'avoue juste « très contente parce que plus tard, j'aimerais faire de la politique », dit-elle. Bien que déçue par le fait que la proposition de ses élèves n'ait pas été retenue, Anne Boulland est prête à récidiver : « si j'ai un CM2 l'année prochaine, je recommence. »

Dimanche 7 juin, VOTONS !

À Cachan, comme partout en France métropolitaine, les électeurs seront appelés aux urnes pour élire 72 des 736 eurodéputés qui siègeront de 2009 à 2014 au Parlement européen. Les députés européens représentant la France sont élus au suffrage universel direct dans les huit circonscriptions électorales, organisées en « grandes régions » : 10 pour le Nord-ouest de la France, 9 pour l'Ouest, 9 pour l'Est, 10 pour le Sud-ouest, 13 pour le Sud-est, 5 pour le Massif central et le Centre, 13 pour l'Île-de-France et 3 pour l'Outre-mer.

Le saviez-vous ? Les compétences du Parlement Européen couvrent trois champs :

- des compétences législatives : il participe à l'adoption des actes communautaires aux côtés du Conseil de l'Union européenne. Il décide, à égalité avec le Conseil des ministres, de l'adoption d'une loi dans les domaines de l'éducation, l'environnement, la recherche, la santé, la protection des consommateurs, le marché intérieur, la politique agricole... Par ailleurs il peut nommer des commissions d'enquête, comme ce fut le cas pour la « crise de la vache folle », en vue de préserver la santé ou les intérêts des populations.
- des compétences budgétaires : le projet de budget, élaboré par le Conseil de l'Union est soumis au Parlement. Il a le dernier mot pour les dépenses non-obligatoires ;
- des compétences de contrôle de l'exécutif de l'UE : le Parlement dispose de moyens de contrôle. Il peut censurer la Commission qui doit alors démissionner. Le choix du président et des membres de la Commission est soumis à l'approbation

Le 7 juin, c'est à vous de choisir vos eurodéputés !

Visite de l'Assemblée Nationale



Dans le cadre de ses nombreuses actions, le Conseil des enfants a réalisé une sortie intéressante à Paris avec la visite de l'Assemblée Nationale et de son hémicycle avant d'immortaliser cette journée en compagnie du député-maire Jean-Yves Le Bouillonnet et des animateurs du service Enfance et Jeunesse.

Un accueil dédié aux déficients visuels

Respectueuse des engagements qu'elle a pris en 2007 lors de la signature d'une charte du Handicap, la Ville s'apprête à inaugurer le 16 mai prochain, au sein de la bibliothèque centrale, un espace dédié aux déficients visuels : un projet porté par Jeanne Bourdin, adjointe au Maire chargée des solidarités familiales et sociales, Sylvie Chevalier, déléguée à l'intégration et au handicap, et Claire Marti, adjointe au maire en charge de la culture.



La bibliothèque, un lieu ouvert à tous

L'intégration des personnes atteintes d'un handicap dans les espaces publics, est un enjeu prioritaire pour les élus cachanais qui ont choisi dans un premier temps d'apporter un soutien particulier aux déficients visuels, c'est-à-dire aux personnes non voyantes et malvoyantes.

À cela, plusieurs raisons : d'une part, la Ville accueille de jeunes handicapés de la maternelle au lycée, la SEES (Section d'Education d'Enseignements Spécialisés) - service de l'Institut Le Val Mandé - est située à Cachan et, d'autre part, quatre maisons de retraite sont implantées sur la commune (les personnes âgées étant un public en attente de ces équipements). Ensuite, elle souhaite rendre possible l'accès au savoir et à l'information au plus grand nombre mais aussi rompre l'isolement que ressentent parfois les personnes handicapées.



jeunesse) livres audio, 1600 livres en gros caractères, 30 livres tactiles, 15 livres en braille, des boîtes de "contes tactiles" constituent le fonds documentaire adapté au public handicapé visuel. De nombreuses animations sont prévues : des ateliers de sensibilisation au handicap visuel en direction des écoles, des ateliers de création de livres en braille avec illustrations tactiles et des heures du conte tactiles... "A terme, le projet, est aussi de rendre toutes nos animations culturelles accessibles au public handicapé avec des bibliographies en braille, des visites guidées adaptées, des projections en audiodescription" explique Dominique Samper, directrice de la bibliothèque centrale, qui rappelle également que ce travail est réalisé

en partenariat avec la SEES et les classes d'enfants handicapés visuels de Paul Doumer.

Des équipements à la pointe de la technologie

Pour répondre, au mieux, aux attentes exprimées par les déficients visuels cachanais, la bibliothèque a été équipée d'un matériel informatique spécifique : entre autres, un vidéo agrandisseur en section adulte, une machine à lire, une imprimante braille, un ordinateur avec logiciels adaptés, une plage braille ainsi qu'une lampe de lecture spéciale malvoyant.

Des livres, des CD, des animations...

D'ores et déjà, plus de 20 000 CD audio, 1400 (adulte et

À signaler aussi...

Un fonds documentaire sur le handicap – une centaine d'ouvrages – est disponible : il s'adresse aux professionnels, aux handicapés et à leur famille, quel que soit le type de handicap.

Un fonds jeunesse – une centaine d'ouvrages également – comprend essentiellement des œuvres de fiction (albums et romans) traitant du handicap, afin de sensibiliser les enfants à ces problématiques.

Bibliothèque centrale – 11 rue Camille Desmoulins
Tél. 01 49 69 61 60

Encore plus fort ?

Par leur durée et leur intensité, les sons de la nature ne constituent pas un danger pour notre audition. Mais l'homme a créé des sources sonores capables de détruire l'oreille. Ainsi, la musique écoutée sans discernement peut constituer un réel danger. Préservez dès maintenant votre audition !

Pour en savoir plus, une exposition sur les risques auditifs est organisée du 11 au 15 mai au centre médicosocial 7, avenue Cousin de Méricourt. Renseignements au 01 49 69 61 40



L'Edim a 25 ans

Fondée en 1984 par une poignée d'enseignants et d'élèves qui se retrouvaient dans le sous-sol d'une maison de banlieue, l'Edim (Enseignement Diffusion Information Musiques) a su gagner la reconnaissance de tous, y compris celle du Ministère de la culture. Après diverses tentatives dans d'autres villes, l'Edim s'installe à Cachan en 1999. C'est là qu'elle prend toute son ampleur, passant en 5 ans de 20 élèves à 160. Aujourd'hui, cette école associative de jazz et de musiques actuelles ne compte pas moins de 600 élèves et 50 enseignants. Subventionnée par le ministère

de la Culture (DRAC), elle s'adresse aux enfants et aux adultes et forme indifféremment musiciens amateurs ou professionnels auxquels elle propose des diplômes d'Etat. Depuis deux ans, elle a ouvert une antenne à Antony et une autre à Paris, en partenariat avec l'école de la chanson. Favoriser le jeu collectif, allier pédagogie de qualité et concerts, telles sont les marques de fabrique de cette école tout public qui se veut à la fois ouverte, rigoureuse, ludique et polyvalente. Depuis le mois de janvier pour fêter son quart de siècle, l'école multiplie concerts, stages et master classes. **Son objectif** : renforcer son rôle de laboratoire des musiques actuelles aux échelons local, régional, national et européen.

Edim, 17, rue Cousté - 01 46 63 01 25

Plus proche de vous 24h/24 !

Retrouvez dès à présent toute l'actualité de Cachan sur le nouveau site de la Ville : plus pratique, plus moderne, plus complet, plus réactif, il vous permet d'être informés en temps réel... Nouveau ! Téléchargez tous les formulaires administratifs utiles au quotidien ou la liste de pièces à fournir pour obtenir un document depuis chez vous : un simple « clic » suffit désormais.

Créé en 1998, notre site Internet avait, il faut bien le dire, pris quelques rides : graphisme démodé, information difficile à trouver, interactivité insuffisante... Une refonte totale s'imposait.

« Les travaux ont duré quelques mois avec notamment la création d'une nouvelle arborescence, d'une nouvelle charte graphique, la mise en place d'un plan interactif et la possibilité pour les Cachanais de télécharger de nombreux formulaires utiles à toutes les étapes de la vie... » indique Cécile Reichard, conseillère municipale, chargée de la communication et de Cachan numérique.

Autres nouveautés : 5 actualités sur la page d'accueil, un moteur de recherche pour trouver plus facilement l'information souhaitée dans les quelques 250 pages que compte notre site... bref un vrai coup de jeune qui permettra en temps réel de retrouver toute l'actualité de notre ville. Une boîte contact est également à votre disposition pour laisser vos messages. Une réponse vous parviendra sous 48h.

Le menu principal : Toutes les informations pratiques sont répertoriées ici par thèmes. Pour obtenir une information bien précise, n'hésitez pas à recourir à la zone « rechercher » située en haut à droite : il suffit d'y entrer le mot-clé de l'information que vous recherchez. Par exemple, tapez « cantine », le menu proposé aux enfants des écoles de la ville pour la semaine vous sera donné en quelques secondes.



Accessibilité :

Faisant écho à la charte du handicap signée par la Ville en 2007, ce service permet d'accéder à un logiciel dédié aux personnes handicapées.

En images :

Vous avez manqué une manifestation ? Vous souhaitez revivre un événement ? Retrouvez ici l'actualité de Cachan en images à travers cette galerie photos.

Agenda :

Tenez-vous informé des prochaines manifestations, qu'elles soient culturelles ou sportives. En cliquant sur une date, vous obtiendrez la liste complète des événements prévus dans l'agenda de Cachan.

Vos démarches en ligne :

Téléchargez depuis chez vous les formulaires ou les listes de documents à fournir pour l'obtention d'un document administratif.

Actualités :

Suivez en direct toute l'actualité de votre ville : environnement, santé, éducation, loisirs...

Le plan interactif :

En quelques « clics », vous serez en mesure de localiser un lieu, une rue, une école, un parc...

Deux étudiants cachanais s'illustrent aux 14^{es} Olympiades de la vente

Réservée aux étudiants en 2^e année BTS "Négociation Relation Client", la 14^e édition des "Olympiades de la vente" est un concours destiné à promouvoir les métiers commerciaux qui ouvrent de nombreuses perspectives de carrière très appréciées des entreprises. Qualifiés avec brio à l'issue des sélections académiques de Chelles, **deux jeunes Cachanais, Mickael Boutin et Nicolas Sfeir, élèves au lycée Darius Milhaud du Kremlin-Bicêtre ont participé à la finale nationale** qui se déroulait fin mars à Valence (Drôme). Tous les candidats se confrontent au cours de trois épreuves composées d'une épreuve individuelle de présentation d'un projet commercial présenté devant un jury d'enseignants et de professionnels, suivie d'une épreuve individuelle de négociation vente et enfin d'une épreuve de culture commerciale par établissement. Accompagnés de leurs professeurs, Sylvia Rouxel, habitante de Cachan, et Delphine Kaliksztejn, les jeunes Cachanais Mickael et Nicolas sont montés sur la 2^e marche du podium national. Cerise sur le gâteau, ces deux étudiants ont passé avec brio le concours d'une grande école de commerce. Félicitations.

Les facteurs ont déménagé !

La distribution du courrier des communes de Cachan, Arcueil et Gentilly a récemment été réorganisée : les tournées des facteurs sont à présent regroupées à partir de la plate-forme d'Arcueil située sous la bretelle de l'A6. Pour les clients entreprises et professionnels, un meuble de dépôt est maintenu à Cachan jusqu'à 17h. Le nouveau site propose quant à lui un local « boîtes postales » avec des horaires élargis. Le maire a fait part à la direction « courrier » de sa vigilance par rapport aux conditions de travail des facteurs et à la qualité de l'organisation de la distribution.

Centre courrier La Poste : 65, avenue François-Vincent Raspail à Arcueil.



Nouveau !

À la demande de la municipalité, l'agence principale de la rue Camille Desmoulins s'est dotée, courant mars, d'une boîte aux lettres accessible aux personnes handicapées. Elle est installée devant l'agence.



Nouveaux commerces



Comfort Hôtel

Situé à l'angle de la rue Mirabeau, l'établissement hôtelier Comfort Hôtel vient de changer d'enseigne et de propriétaire. Désormais Noël Szalamej et son équipe accueillent la clientèle dans un espace entièrement rénové. **Tél. 01 45 47 18 00**



Clair Azur

La société nationale Clair Azur vient d'ouvrir un nouvel espace d'exposition à Cachan. A découvrir : les spas intérieurs, saunas et hammams...

**Showroom IDF Clair Azur
65, avenue Aristide Briand
Tél. 01 47 40 90 20**

Phildar en centre-ville



Nouveauté en centre-ville avec l'installation au 19 rue Camille Desmoulins du magasin Phildar tenu par Marie-Hélène Copsidis qui propose une large gamme de prêt-à-porter (du 36 au 48), les laines bien connues, les bas-collants et accessoires de mode de l'enseigne.

Phildar – Tél. 01 47 40 94 90

Le Club Val de Bièvre Entreprises devient une association

Le Club des entreprises du Val de Bièvre s'est doté du statut associatif lors de son assemblée générale constitutive : 14 dirigeants d'entreprises ont été élus au conseil d'administration et 5 d'entre eux ont été désignés membres du bureau. Jean-Yves Giraud a été élu président. Ce club propose aux dirigeants d'entreprises des sept communes de l'agglomération de partager de l'information lors de rencontres thématiques et de formuler des propositions aux élus et aux acteurs institutionnels.

**Club Val de Bièvre Entreprises. Tél. 01 55 01 05 21
valdebievre.entreprises@gmail.com - Site internet :
<http://valdebievreentreprises.vox.com>**



Prévention, Médiation, Sécurité un engagement quotidien au service

Soucieuse d'assurer à la population sécurité et tranquillité au sein de notre commune, la municipalité a mis en place une direction des services Prévention Médiation et Sécurité qui agit au quotidien pour assurer à Cachan le bien-vivre de tous les habitants. Les missions, nombreuses, sont remplies très souvent avec le concours des différentes institutions de l'État, mais nécessitent une mobilisation sans faille de la Ville. Retour sur ces multiples actions, sur ces services mis à disposition des citoyens pour les aider et les assister mais aussi sur ces règles à respecter afin de préserver notre bien-vivre ensemble.

La police municipale au cœur du dispositif...

La sécurité des citoyens doit être assurée par l'État. Cependant, la municipalité a choisi d'aller au-delà des missions qui lui sont légalement assignées pour répondre au mieux à cette attente majeure de nos concitoyens.

L'article L.2211-1 du chapitre I du code général des collectivités territoriales indique que « *le maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique* ».

Garante de la sûreté et de la commodité de circulation, elle a aussi le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique et de maintenir le bon ordre dans les lieux publics.

Les champs d'action du service Prévention Médiation Sécurité sont donc très larges mais ils n'ont pas vocation à se substituer à l'action de l'État. Ils doivent apporter ce supplément d'âme, être aux côtés des Cachanais, les entendre, en particulier, lorsqu'ils ont été victimes.

Les multiples rôles de la PMS

À la tête des services de la Direction Prévention Médiation Sécurité de Cachan depuis six ans, Justin Bobo Kébé, nous donne son credo : « *le rôle de la PMS consiste à assurer une présence constante dans tous les quartiers de la ville. A l'écoute des problèmes rencontrés par les habitants, nous devons aussi assurer leur sécurité et leur tranquillité* ».

Comme son nom l'indique, la direction Prévention Médiation Sécurité est chargée de coordonner les actions du service prévention, de la police municipale et du pôle médiation.

Le correspondant du Parquet et la déléguée du Médiateur de la République (voir ci-contre) font également partie du dispositif. Dans ses locaux du 37 de la rue Guichard, cette direction assure donc un rôle d'accueil, d'information et de médiation auprès des Ca-

chanais grâce au travail de tous ces intervenants.

Le service prévention, un interlocuteur à privilégier

Le service Prévention coordonne les actions de prévention de la délinquance en partenariat avec les acteurs institutionnels ou ceux intervenant dans ce champs de compétences.

Sous l'impulsion d'Isabelle Daeschner, adjointe au maire chargée du développement social urbain, de la politique de la Ville et de la PMS, ce service garantit l'animation du Contrat intercommunal de Sécurité, signé en mai 2000 par les maires d'Arcueil et de Cachan et les représentants de l'État (ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Éducation nationale) et celui du ▶



curité : ce du « bien-vivre » ensemble

► Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Se réunissant deux fois par an, le CISPD, commun aux villes d'Arcueil et de Cachan, est composé d'élus, de services municipaux, du Préfet, du Procureur de la République, du Commissaire, responsable du commissariat du Kremlin Bicêtre, de représentants de l'Éducation nationale et de partenaires locaux qui, chiffres à l'appui, établissent un état des lieux de la délinquance afin de mettre en place les réponses les mieux adaptées : îlotage, rondes de jour et de nuit... De plus, le

service assure la gestion du Contrat Intercommunal de Sécurité et la mise en œuvre des actions identifiées. Le CIS a pour principaux objectifs de renforcer la sécurité de proximité, de rendre plus réactive l'action de la justice, de développer les actions de médiation, de diversifier les modes d'intégration scolaire, d'aider et de soutenir les familles dans leur rôle éducatif et de sécuriser le patrimoine des bailleurs.

Maison de la Prévention et de la Médiation :
37, rue Guichard - Tél. : 01 41 98 36 40

... et mobilisée sur de nombreux fronts

Bien évidemment, la police municipale n'a pas vocation à se substituer à la police nationale, toutefois, au quotidien, **elle est présente pour réduire les nombreux actes d'incivilité dont peuvent souffrir les Cachanais**. Qu'il s'agisse de l'insécurité routière, de la prévention, de la sécurisation des fêtes et des moments de convivialité, les policiers municipaux connus aujourd'hui de tous les Cachanais répondent présents et l'on n'imagine mal aujourd'hui la ville sans leur présence rassurante.

Parmi les actions menées, citons par exemple...

- **les actions de sécurité routière, tout public** : pour l'année scolaire 2007/2008, un « permis piéton » destiné aux enfants des classes de CM1 et CM2 a pour objectif de sensibiliser les enfants aux risques routiers. En juin 2008, 320 permis pétons ont été remis lors de la fête de fin d'année scolaire.
- **En octobre, une journée "Parcourez la ville à vélo"**, est organisée sur une initiative du Conseil des enfants. Des formations au Brevet de Sécurité Routière (BSR) sont mises en place pour les adolescents ainsi que l'apprentissage des gestes de premiers secours. Par ailleurs, des conférences sur la sécurité routière sont organisées pour les seniors. Ces nombreuses actions ont d'ailleurs été récompensées puisque la Ville de Cachan s'est vue décerner un diplôme de participation au concours 2008 des Écharpes d'Or organisée par l'association Prévention Routière.
- **Prévention des violences aux collègues** : des campagnes d'information avec les agents de la police municipale sont régulièrement mises en place auprès des collégiens.
- **Les actions en direction des seniors** : les personnes âgées sont sensibilisées sur la prévention des agressions : informations sur les précautions et conseils à suivre avec l'intervention de la Police Nationale, et l'association "Que choisir".

ACTIVITÉS DE LA POLICE MUNICIPALE :

- Surveillance des points écoles
- Sécurisation des cérémonies et manifestations officielles
- Stationnement et gestion des régies des horodateurs
- Enquêtes administratives
- Rondes de sécurité, surveillance des parcs et jardins...
- Gestion des objets trouvés
- Sécurité routière et contrôle radar
- Prévention dans les établissements scolaires



De liens

Dalila Nemiri, déléguée du médiateur de la République

Vous êtes en litige avec une administration ou un service public et vos premières démarches n'ont pas abouti... Le médiateur de la République peut vous aider à trouver une solution. Dalila Nemiri explique : « dans le cas de dysfonctionnements avec des organismes publics (Assurance maladie, CAF, Assedic, ANPE...), les délégués du médiateur de la République interviennent pour trouver une solution amiable. Je suis une voie de recours simple, gratuite, accessible à tous, qu'il s'agisse de particuliers, d'une association ou d'une société »...

Permanences, samedis de 9h à 13h sur rendez-vous. Maison de la Prévention et de la Médiation, 01 41 98 36 40 et par mail : dalila.nemiri@mediateur-republique.fr

Des contrôles de vitesse dissuasifs

Afin de lutter contre l'insécurité routière, la Police municipale dispose depuis octobre 2008, d'un cinémètre laser pour les contrôles radar sur les différents axes routiers de la commune. En moyenne, deux contrôles par semaine sont effectués. Au vu des premières statistiques de janvier à avril 2009, la dissuasion semble porter ses fruits. En effet, janvier et février voyaient respectivement un total de 40 contraventions dressées pour vitesse excessive. En mars et avril, seulement 18 excès de vitesse étaient relevés. Continuez à maîtriser vos vitesses pour circuler en sécurité ! **Rappel : la vitesse est limitée à 50 et 30 km/h selon les axes routiers de la commune.**

Police municipale : 41 rue Guichard
Tél. 01 49 69 96 71 / e-mail : police.municipale@ville-cachan.fr

Roland Rivaton, correspondant du Parquet

Placé sous l'égide du Procureur de la République, Roland Rivaton explique « Mon rôle est d'établir un lien entre les particuliers et les services de justice du Tribunal de Grande Instance de Créteil. Conseils, éclaircissements me sont demandés sur des affaires pénales concernant des délits et infractions mineurs qui les opposent aux institutions de l'État... Je mets aussi en œuvre des pré-médiations entre particuliers avant un dépôt de plainte pour des problèmes de voisinage (nuisances sonores, fraudes ou escroqueries mineures, violences conjugales...). ». Assurant les médiations pénales confiées au SAJIR* sur réquisition du Procureur, Roland Rivaton a aussi pour mission d'orienter les publics vers le service d'aide aux victimes si nécessaire ».

* Service Régional d'action judiciaire et d'insertion

Permanences, lundi de 9h à 12h et 14h à 19h, mercredi de 14h à 19h et vendredi de 9h à 13h sur rendez-vous. Maison de la Prévention et de la Médiation, 01 41 98 36 42 et 06 22 72 82 87

Le Point d'Accès au droit, une assistance juridique ouverte à tous

Créé en novembre 2001, le Point d'Accès au Droit du Val de Bièvre, offre à tous les habitants du Val de Bièvre un service juridique gratuit. Associations (Centre d'information féminin et familial, Centre d'information sur les droits de femmes (CIIFFCIDF), ADIL (Logement), UFC Que choisir (consommation), Aide aux victimes) et professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers) ainsi qu'un conciliateur de justice dispensent sur rendez-vous leurs conseils avisés.

Tribunal d'Instance de Villejuif – Point d'Accès au Droit : 127 avenue Jean Jaurès - 94808 Villejuif. Tél 01 49 58 45 45. Permanences : mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h. Fermé en juillet et en août.

BIENTÔT UNE MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT POUR UN SERVICE PLUS IMPORTANT AUX CITOYENS

À l'initiative de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre (CAVB), une **Maison de la Justice et du Droit ouvrira ses portes courant 2010** en remplacement de l'actuel Point d'Accès au Droit de Villejuif. Située au 65, rue Jean Jaurès à Villejuif, cet équipement reprendra les attributions du PAD actuel avec 4 volets spécifiques : l'Accès au Droit, l'Aide aux victimes, la Résolution amiable des litiges et les Activités judiciaires de proximité.

Chiens dangereux...

Les obligations des propriétaires

Les chiens dangereux doivent être déclarés au service communal d'hygiène et de santé (SCHS).

Pour cette démarche, il faut :

- l'identité et l'adresse du propriétaire ou du détenteur
- la carte d'identification de l'animal au fichier central canin (CERFA établi au moment du tatouage)
- le certificat de castration (uniquement pour les chiens de 1^{re} catégorie).

La mairie vous remettra un permis de détention qui devra être présenté à la toute demande des autorités de police.

Les nouveautés

En réponse à une recrudescence d'accidents provoqués par des chiens de 1^{re} et de 2^e catégorie, la loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux :

- l'évaluation comportementale pourra désormais être réalisée à la demande du maire pour tout chien qu'il désigne
- l'attestation d'aptitude validant une formation portant sur l'éducation et le comportement canin est obligatoire
- Pour les chiens de 1^{re} et 2^e catégories, un permis de détention est obligatoire
- Obligation est faite de déclarer les morsures en mairie.

Les chiens concernés

- **Les chiens d'attaque (1^{re} catégorie) :** Les chiens dits « pitbulls » assimilables au plan morphologique aux races Staffordshire Terrier et American Staffordshire non inscrits au LOF (livre généalogique reconnu par le ministère de l'agriculture et de la pêche).
- **Les chiens de garde et de défense (2^e catégorie) :** Les chiens de race déclarés au LOF : Staffordshire Terriers, les Terriers et American Staffordshire, les Mastiffs, les Tosas, les Rottweilers. Le Rottweiler sans pedigree reste un chien de 2^e catégorie.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

- **Service communal d'hygiène et de santé :**
7, avenue Cousin de Méricourt
Tél. 01 49 69 14 90
- **Commissariat de Cachan : "brigade canine"**
15, rue Marx Dormoy
Tél. 01 49 08 51 39

“Les règles élémentaires de bon voisinage”

L'article 8 de l'arrêté préfectoral du 27 mai 1998, stipule que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toute précaution pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits résultant :

- du port de chaussures à semelles dures,
- de la pratique d'activités et de jeux non adaptés à ces locaux,
- de l'utilisation d'appareils et de machines. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14 h à 19h30**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



Plus de sécurité aux abords des écoles avec Pédibus

À l'initiative de la Ville et des fédérations de parents d'élèves, un « bus pédestre » sera bientôt mis en place pour le groupe scolaire Carnot à titre expérimental. Le principe est simple : des parents bénévoles, organisés entre eux, accompagnent, à tour de rôle, un groupe d'enfants à pied vers l'école. Le départ et les arrêts sont fixés selon des horaires précis et fixes le long du parcours qui a pour terminus : l'école. Cette initiative permet d'offrir naturellement plus de sécurité aux abords des écoles et elle permet aussi d'apprendre aux enfants à se déplacer autrement sur des distances courtes...

Pour en savoir plus sur cette initiative ou pour vous inscrire, appelez le service des affaires scolaires et périscolaires au 01 49 69 69 23.

Actu...

Souhaitant que soit renforcée une police de proximité, Jean-Yves Le Bouillonnet et les 4 autres maires de la circonscription de police ont rencontré, début juillet 2008, le Cabinet de Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales. **Objectifs de cette réunion :**

- que le commissariat annexe de Villejuif soit érigé en commissariat de plein exercice
- que soient mises en place des Unités territoriales de quartier (UTeQ) sur l'ensemble de la circonscription.

Réponse du ministère dans un récent courrier : « un audit a été mené par l'Inspection Générale de la Police Nationale sur l'organisation de la circonscription de Kremlin Bicêtre (...) des propositions seront émises à l'issue de cette étude (...) je ne manquerai pas de vous tenir informé des orientations qui pourraient être retenues ».

Affaire à suivre...



La parole à...

Isabelle Daeschner,

adjointe au maire au Développement social urbain, politique de la ville, Prévention Médiation Sécurité.

Quel est le rôle aujourd'hui à Cachan des services de la direction Prévention, Médiation, Sécurité ?

ID : « La PMS est au service des habitants, qui nous sollicitent régulièrement pour les aider dans leur vie quotidienne pour des problèmes d'incivilités, de stationnement, de troubles du voisinage, de nuisances sonores... »

Nous faisons aussi des visites de quartier pour aller au-devant des commerçants, des associations, des institutions et bien sûr des habitants. Nous organisons des rencontres entre Police Nationale et Municipale, bailleurs, gardiens d'immeubles, amicales de locataires, personnes âgées... pour faciliter l'expression et le règlement des conflits.

Le rôle de cette direction étant, en permanence, d'appliquer la commande municipale, de faire valoir les droits et devoirs de chacun pour un partage harmonieux et solidaire de notre ville ».

Un large volet est consacré à la prévention, qu'en est-il concrètement ?

ID : « Je voudrais insister sur l'importance des partenariats

mis en place depuis plusieurs années autour de la prévention de la délinquance. Nous menons au quotidien, avec tous les acteurs de terrain, Justice, Police Nationale et Municipale, Bailleurs Sociaux, CSC, éducateurs spécialisés, Mission Locale, associations, foyers, établissements scolaires et de nombreux services municipaux, un travail de proximité indispensable. Des réunions ont lieu très régulièrement afin qu'ensemble, nous trouvions des réponses aux problèmes rencontrés. Cela permet une connaissance réciproque, très importante pour programmer ensuite des rencontres de travail entre professionnels ».

Comment aller plus loin ?

ID : « L'action préventive doit être précoce pour une meilleure efficacité, nous travaillons donc beaucoup en direction des jeunes : nous développons notamment des programmes de réussite éducative dans nos collèges, nous initions également des actions liées à la sécurité routière avec, en particulier des aides au permis de conduire... et puis nous souhaitons tisser des liens encore plus étroits avec les centres socioculturels de la ville, entre autres autour de la parentalité... »

La sécurité des biens et des personnes fait partie intégrante de nos priorités, en témoignent le recrutement de policiers municipaux supplémentaires qui sillonnent la ville depuis peu à vélo et très bientôt à bord d'un véhicule mais également le renouvellement de l'opération « tranquillité vacances » en partenariat avec la Police nationale ».

Le sport à la carte

Résultats des dernières semaines et rendez-vous à ne pas manquer : demandez le programme !

Judo

Le 22 mars dernier, la section judo de l'Amicale laïque de Cachan (ALC) remportait le grand prix de Saint-Maurice, pour la 5^e année consécutive. L'ALC se voit ainsi décerner le Trophée du meilleur club chez les poussins, benjamins et minimes. La remise de ce trophée s'est faite en présence de Cyril Soyer, vice champion d'Europe et champion de France en -60kg (en bleu sur la photo), et Antony Rodriguez, champion du monde et sélectionné aux Jeux olympiques de Pékin en -81Kg (en blanc).

Autres résultats :

Au Tournoi international minimes de Saint-Gratien (95), Romain L'Haridon a remporté la médaille de bronze en -66kg. Le 29 mars dernier, au championnat départemental de Saint-Maurice, 3^e place en catégorie benjamins pour Arthur Foubert et Camille Euphrasie, et 5^e place pour Zakaria Douma. Le 5 avril à Rungis, l'ALC a remporté la 1^{ère} place au tournoi par équipe qui a rassemblé une quinzaine de clubs.



Responsable de la section judo de l'ALC, Mohammed El Halja (au centre) reçoit le Trophée du meilleur club, entouré des champions Antony Rodriguez et Cyril Soyer.

Badminton



L'équipe interclubs de badminton de l'ALC qui jouait en départementale 1 cette année a gagné sa place en régionale 3. Elle a rencontré Ivry, St Maur, Villejuif, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Choisy-le-Roi et Champigny et c'est avec 11 points d'avance devant le second qu'elle remporte cette victoire bien méritée !

Voile



Du 18 au 25 avril dernier à La Rochelle, deux équipages de l'ESTP participaient à la 41^e édition de la prestigieuse Course Croisière EDHEC, en catégorie Grand surprise. Vainqueurs de la croisière en 2005 et habitués à d'excellentes performances à chaque édition, les étudiants cachanais semblent cette fois avoir été frappés de malchance. «Les deux équipages ont souffert d'avaries lors de la course, d'où un classement pas du tout à la hauteur de nos espoirs (le 1^{er} équipage est arrivé 36^e sur 45 au classement général), explique David Briend, président de l'association sportive Défi Voile ETP. La déception est d'autant plus grande que nous avons par ailleurs obtenu de très bons résultats tout au long de l'année.» Passé ce coup de Trafalgar, les jeunes navigateurs terminent cette saison en participant au Challenge SCREG, les 9 et 10 mai.

le gymnase Victor Hugo



Juste avant le retour des vacances de Pâques, le gymnase Victor Hugo faisait peau neuve, avec un tout nouveau revêtement de sol, spécialement adapté et marqué en fonction des activités sportives qui s'y déroulent toute l'année.

Petites et grandes foulées

À 34 ans, sans être affilié à un club sportif, Jacky est tout de même un amateur averti : « *Je cours à Cachan trois fois par semaine, toute l'année, et je complète cet entraînement par des séances de natation.* » Il participe aux 5 km des Foulées cachanaises depuis 4 ans et s'est inscrit cette année auprès de la Fédération d'athlétisme « *pour pouvoir inscrire un temps* », et ainsi se fixer un objectif pour l'année suivante. Pour Jacky, la ville constitue déjà un excellent terrain d'entraînement : « *c'est très complet, avec des côtes, des descentes, des courbes et des faux plats, mais aussi un paysage varié qui me permet de m'évader totalement.* »



Chaussures et tenues adaptées permettent d'éviter bien des déconvenues : ampoules, irritations, surchauffe...

Un réflexe impératif : s'hydrater pendant et après la course.



Ses conseils ? Aller à son rythme, car un des charmes des Foulées est d'être ouvertes à tous, même si de plus en plus de coureurs de très haut niveau y participent. Justement, il vaut mieux démarrer doucement et ne pas coller aux « *flèches* », même s'il est plus confortable de courir derrière quelqu'un. « *Il faut aussi conserver de l'énergie pour les deux derniers kilomètres, avec no-*

tamment l'avenue du Président Wilson qui n'en finit pas, reprend Jacky. Avant la course : avoir une alimentation équilibrée, pas d'alcool, manger des féculents et bien dormir la veille. Puis penser à bien s'hydrater et ne pas s'arrêter brutalement.»

Rappelons que les meilleurs temps réalisés l'an dernier étaient de 17m06s (5 km) et 33m11s (10 km) chez les hommes, 39m32s (10 km) et 21m12s (5 km) chez les femmes.

10^e édition des Foulées cachanaises – dimanche 24 mai 2009, inscriptions jusqu'au 20 mai ou le jour de la course. Un dépliant donnant tous les détails de la course est disponible dans les lieux publics, ou à télécharger sur le site de la Ville (www.ville-cachan.fr).

Venez soutenir le COC !

Riche actualité pour le Club Olympique de Cachan, dont adhérents et bénévoles participeront successivement à un triathlon interclubs et aux traditionnelles rencontres franco-allemandes de football.

Athlétisme

Le 20 mai, au stade Léo Lagrange, les jeunes athlètes du COC rencontreront comme chaque année leurs homologues de l'US Métro (Antony) et du PUC (Paris). Les bénévoles du club seront juges-arbitres sur certains ateliers. « *Nos jeunes remportent systématiquement cette rencontre, grâce notamment à un bel esprit d'équipe*, explique Jean-Pierre Delarue, responsable de la section athlétisme. *Mais il reste important que le*



public cachanais soit là pour les encourager, ainsi que pour soutenir les parents chargés de l'encadrement.»

À suivre dans notre prochain numéro, un reportage sur l'événement et ses acteurs.

Football

Le lendemain, toujours au stade Léo Lagrange, un petit championnat des 13 ans et 15 ans opposera les footballeurs du COC, de son correspondant outre-Rhin le FC Rautheim et de quatre clubs Val-de-Marnais. Cette rencontre ouvre les journées de l'amitié franco-allemande, entretenue par les clubs depuis de nombreuses années.



THÉÂTRE DE CACHAN

centre culturel communal

Un monde fou !



Comme Marco Mielezza

Théâtre / d'après Becky Mode

"Sam, acteur au chômage arrondit ses fins de mois comme standardiste aux réservations d'un grand restaurant. Eric Métayer joue Sam et...tous ses interlocuteurs au téléphone". Stephan Meldegg

Mise en scène : Stephan Meldegg
Vendredi 5 juin à 20h30 (durée : 1h40 sans entracte).

Mon Pinocchio

Théâtre d'ombre, marionnettes et papier / par la Cie Jean-Pierre Lescotode dès 6 ans

Sculpté par un menuisier, un pantin pointe le bout de son nez dans le monde des hommes...

Jeune public - Mercredi 13 mai à 14h30

La Muse en circuit

Musique / dans le cadre du Festival Extension IX

Entre les témoignages sonores de l'histoire du Val de Bièvre, le son des objets quotidiens, les images d'archives, cette composition nous fait voyager dans des lieux familiers autour d'une création contemporaine.

Vendredi 15 mai à 20h30

Barbara Carlotti



Serge Denisot

Musique / Un concert du Prix des lycéens de l'Académie Charles Cros

Au fil de ses chansons, Barbara Carlotti distille avec élégance et malice les plus belles imprudences et les égratignures du cœur.

Mardi 19 mai à 20h30

Renseignements et inscriptions :

Théâtre de Cachan – 21 avenue Louis Georgeon
Tél. 01 45 47 72 41 – www.theatredecachan.fr
ou service des affaires culturelle
de la Ville 01 49 69 17 93

Retrouvez tous les rendez-vous que vous donnent
les bibliothèques sur <http://bibliothèque.ville-cachan.fr>

CAPTEURS de mots

Du 11 au 19 mai, devenez Capteurs de mots !

Pour cette nouvelle édition, le réseau des bibliothèques de Cachan, le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD), le Théâtre, le service des affaires culturelles de la Ville déclinent l'écriture, la chanson et la poésie jusqu'à sa forme la plus contemporaine avec le slam. **Programme complet disponible dans les accueils municipaux.**

Prix Chronos à La Plaine



"Grandir, c'est vieillir ; Vieillir, c'est grandir"

Depuis 9 ans, parallèlement à l'édition nationale créée en 1996 par la Fédération Nationale de Gérontologie, la bibliothèque La Plaine remet un prix littéraire à six auteurs correspondant à différents niveaux de lecture par tranche d'âge.

L'objectif de ces rencontres intergénérationnelles autour du livre est de faire réfléchir chacun à la valeur de chaque âge de la vie. Le jury est composé de deux classes de cours élémentaire de l'école à Plaine et d'habitants de la Résidence pour Personnes Agées du Moulin. 127 adultes et enfants âgés de 6 ans à 86 ans ont participé à l'édition 2009 sur le thème "*grandir c'est vieillir, vieillir c'est grandir*".

Les lauréats de Cachan sont *Emma et ses deux mamies* de Susie Morgenstern, illustré par Séverine Cordier (Nathan) pour la section maternelle et CP, également primé au niveau national ; *Lydia et l'aquarelliste* de Jo Hoestlandt, illustré par Gwen Keraval (Nathan) pour la section cours élémentaire ; *Noé de Claire Clément* (Bayard jeunesse), pour la section cours moyen, également primé au niveau national ; *Suivez-moi-jeune-homme* de Yaël Hassan (Casterman), pour la section collège 1^{er} niveau, également primé au niveau national ; *Léonore* de Frédérique Niobey (Rouergue), pour la section collège 2^e niveau, également primé au niveau national ; *Ces petites choses* de Deborah Moggach (de Fallois) pour la section lycée et adultes.

Pour participer au Prix Chronos 2010 :
bibliothèque La Plaine, 7 rue de Saussaies.
Tél. 01 45 46 56 02 - <http://www.prix-chronos.org>

Expo... expo... expo... expo...

Beau comme Belloni

Du 18 mai au 30 juin

"Le corps comme support de création. Il est la base de mon travail, dans les sculptures représentatives comme dans les travaux les plus libres. L'os et la peau sont les thèmes de réflexion les plus privilégiés du moment. Par les matériaux utilisés comme le fer, le bois, la cire, la résine, le bronze, j'expérimente toutes sortes de compositions et de variations qui vont du simple fragment isolé, aux montages de structures les plus compliquées". Laurent Belloni

Entrée libre
L'Orangerie – 15, rue Gallieni
Renseignements : 01 49 69 17 90

CINEMA

LA PLÉIADE

12 avenue Cousin de Méricourt, BP 9 Cachan.
Pour tout connaître de nos programmes :
01 46 65 13 58 - www.cinema-lapleiade.fr

JE L'AIMAIS

De Zabou Breitman, avec Daniel Auteuil, Marie-Josée Croze

Une jeune femme découvre la personnalité de son beau-père suite à une rupture amoureuse...

STAR TREK

De J.J. Abrams, avec Chris Pine, Zachary Quinto

Les jeunes années de James T. Kirk en tant que recrue de la Starfleet Academy et ses premiers pas à bord de l'Enterprise...

ANGES ET DÉMONS

De Ron Howard, avec Tom Hanks, Ewan McGregor

Une antique confrérie secrète, qui s'était juré d'anéantir l'Église catholique, refait surface.

MILLÉNIUM, LE FILM

De Niels Arden Oplev, avec Michael Nyqvist, Noomi Rapace

Mikael Blomkvist, journaliste pour le magazine Millennium, enquête sur un meurtre non élucidé.

LES ÉTREINTES BRISÉES

De Pedro Almodóvar, avec Penélope Cruz, Blanca Portillo

Dans l'obscurité, un homme écrit, vit et aime. Quatorze ans auparavant, il a perdu la vue, mais aussi la femme de sa vie.

LA NUIT AU MUSÉE 2

De Shawn Levy, avec Ben Stiller, Robin Williams, Hank Azaria

La suite délirante de La Nuit au musée, gros succès de l'année 2007.

VENGEANCE

De Johnnie To, avec Johnny Hallyday, Sylvie Testud

Ancien tueur professionnel, un père vient à Hong-Kong pour venger sa fille.

MR NOBODY

De Jaco van Dormael, avec Jared Leto, Sarah Polley

Un enfant sur le quai d'une gare : doit-il monter avec sa mère ou rester avec son père ?

QUELQUE CHOSE À TE DIRE

De Cécile Telerman, avec Mathilde Seigner, Pascal Elbé

La famille Celliers est une famille unie : tous ses membres sont complètement timbrés.

TERMINATOR RENAISSANCE

De McG, avec Christian Bale, Sam Worthington

En 2018, John Connor est le chef de la résistance humaine contre une armée de Terminators.

Prix des places :

Plein tarif : 8 €

Tarif réduit :

- 7 € (plus de 60 ans)
- 6,50 € (art et essai, tarif unique)

Tarif spécial :

- 6,50 € (pour tous, le lundi toute la journée et le dimanche à la séance de 18h, sauf fêtes).
- 6,50 € (tous les jours : étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses)

Carte jeune : 5 € (enfant de -12 ans et groupes)

Toutes les cartes UGC sont acceptées.

THÉÂTRE

Vendredi 5 juin, à 20 h 30

UN MONDE FOU

Théâtre
(lire p 20)

Location théâtre

THÉÂTRE LOCATION

Sur place, 21 avenue Louis Georgeon

Par téléphone, 01 45 47 72 41

Mardi au vendredi, de 14 h à 19 h

Samedi de 9 h à 12 h 30

La cafétéria est ouverte avant chaque spectacle à partir de 19 h.

www.theatredecachan.fr

ou theatre.cachan@agglo-valdebievre.fr

ARTS PLASTIQUES

Jusqu'au samedi 20 juin

LA PHOTOGRAPHIE À L'ÉCOLE

Galerie du Théâtre et grilles du parc Raspail

Le projet Photographie à l'école permet aux élèves de classes primaires de pratiquer la photographie et la lecture d'images.

Renseignements – 01 49 69 17 90 ou

service-culturel@ville-cachan.fr

GALERIE DU THÉÂTRE

21 avenue Louis Georgeon

Ouverture du mardi au vendredi

De 14 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h.

Du lundi 18 mai au mardi 30 juin

LAURENT BELLONI

L'Orangerie

(lire p. 21)

Renseignements – 01 49 69 17 90 ou

service-culturel@ville-cachan.fr

L'ORANGERIE

15 rue Gallieni

Ouverture du lundi au samedi

De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Du mardi 2 au samedi 20 juin

ENVIE D'AILLEURS

Bibliothèque Lamartine

Tout public. Avec la collaboration du secteur famille du centre Lamartine. Envie de vacances, de destinations lointaines ? Des aquarellistes nous font voyager...

Renseignements – 01 49 69 61 15

MUSIQUE

Vendredi 15 mai, à 20 h 30

IMAGES EN CONCERT

Théâtre

(lire p. 20)

Location théâtre

Samedi 16 mai, de 17 h à 23 h

CONCERT DES JEUNES

Parc Raspail

(lire p. 8-9)

Renseignements – 01 49 69 61 09

Mardi 19 mai, à 20 h 30

BARBARA CARLOTTI

Musique

(lire p.20)

Renseignements – 01 49 69 61 66

Mardi 26 mai, à 12 h 30

CONCERTS SUR LE POUCE

Théâtre de Cachan

En partenariat avec le Conservatoire de Cachan, un dernier concert de jazz est programmé à l'heure du déjeuner et agrémenté d'un sandwich.

Réservations – 01 49 69 60 00 ou

www.theatredecachan.fr

JEUNE PUBLIC

Mercredi 13 mai, à 11 h

ATELIER MUSIQUE

Bibliothèque Centrale

De 1 à 5 ans. Chaque écoute est associée à une activité ludique (danse, chant, jeux de rythmes...), pour amener parents et enfants à découvrir ensemble toutes sortes de musiques.

Inscriptions et renseignements – 01 49 69 61 66

Mercredi 13 mai, à 14 h 30

MON PINOCCHIO

Théâtre (lire p. 20)

Location théâtre

Mercredi 27 mai, à 15 h

UN PETIT FRÈRE PAS COMME LES AUTRES

Bibliothèque Lamartine

De 3 à 7 ans. Lili-Lapin a un gros souci : son petit frère Doudou-Lapin a beau grandir, on dirait qu'il reste un bébé. Comment l'aider à faire des progrès, ce Doudou qui pousse de travers et aime tant les câlins ?

Réservations – 01 49 69 61 15

L'HEURE DU CONTE

L'Heure du conte a lieu tous les mercredis, à la Bibliothèque centrale : à 10 h 30 pour les 2 et 3 ans, à 11 h pour les 4 à 6 ans et à 15 h 30 à partir de 6 ans.

Samedi 30 mai à 10 h 30

COMPTINES ET RANDONNÉES

DE PRINTEMPS

Salle le Marché

A partir de 18 mois. Un florilège de comptines, chansons et jeux, par la conteuse Nathalie Loizeau.

Réservations – 01 45 46 56 02

LIVRES

Jeudi 14 mai et 11 juin, à 18 h 30

CLUB DE LECTURE DES ADULTES

Bibliothèque Centrale

Dans une ambiance décontractée, ces rencontres mensuelles autour de vos lectures sont l'occasion d'exprimer des coups de cœur ou coups de gueule.

Renseignements – 01 49 69 61 60

Mercredi 20 mai, à 17 h

CLUB DE LECTURE 10-13

Bibliothèque centrale

Animé par les bibliothécaires jeunesse, le club des 10-13 ans se réunit un mercredi par mois, d'octobre à mai. Inscription possible à tout moment de l'année.

Renseignements – 01 49 69 61 62

Samedi 6 juin, à partir de 14 h

11^e TERRASSE DES LIVRES

Rue Guichard (lire p. 8-9)

Renseignements – 01 41 98 62 62/01 49 69 61 60

LOISIRS

Dimanche 17 mai, à 9 h

BALADE

L'amicale laïque vous emmène faire une visite à Coulommiers.

Ne pas oublier le pique-nique, des vêtements chauds et de bonnes chaussures. Départ à 9 h au carrefour des poulets.

Inscriptions le lundi 11 mai, de 18 h 30 à 20 h
01 46 64 23 29

Samedi 30 mai

FÊTE DU JEU

à la Maison Cousté

Stands, jeux, barbecue musical...

Renseignements au 01 45 46 67 15

Samedi 13 juin, à partir de 11 h

CACHAN EN FÊTES

Château Raspail – Centre Ville – La Plaine – Lamar-

tine – Stade ESTP (lire p. 8-9)

Renseignements – 01 49 69 69 71

Dimanche 14 juin, à 9 h

VIDE-GRENIER

Parking du Marché Carnot

Grand vide-grenier organisé par l'Amicale laïque de Cachan.

Inscription le lundi de 18 h 30 à 20 h au 01 46 64 23 29
ou salle de billard (rue des Saussaies)**CAPTIONS de mots**

Jusqu'au vendredi 15 mai

INSTALLATION INTERACTIVE

Bibliothèque centrale - Tout public.

La bibliothèque vous propose un avant-goût du spectacle Les eaux en partage, proposé le 15 mai au Théâtre.

Renseignements – 01 49 69 61 66

Mardi 12 mai, à 20 h 30

RENCONTRE POÉSIE,**SLAM ET MUSIQUE IMPROVISÉE**

Bibliothèque centrale

Tout public. Quand des poésies et des textes « slammés » rencontrent les improvisations musicales des élèves du conservatoire, le résultat est inattendu et séduisant.

Renseignements – 01 49 69 60 66

Mercredi 13 mai, à 10 h 30

CECI EST UN POÈME**QUI GUÉRIT LES POISSONS**

Salle le Marché - Tout public à partir de 4/5 ans.

Pour guérir Léon, son poisson rouge malade, Arthur doit lui dire un poème. Mais qui peut expliquer à Arthur ce qu'est un poème ?

Réservations – 01 45 46 56 02

Jusqu'au samedi 30 mai

LA POÉSIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

Bibliothèque centrale

Adolescents, adultes. Cette exposition permet de découvrir quelques grands noms de la poésie actuelle (Claude Esteban, Michel Butor...).

Renseignements – 01 49 69 61 66

SENIORS

Un séjour à Chédigny (Indre et Loire) est organisé du 20 septembre au 3 octobre prochain.

Une présentation aura lieu le 27 mai à 14h - salle des réunions RDC bas de la Mairie.

Inscription : le 2 juin à 14h - même salle.
Renseignements au 01 49 69 15 74

RENCONTRES

Jusqu'au dimanche 20 mai

LES BIBLIOTHÈQUES, MÉMOIRES ET LIEUX DE VIE

Salle Le Marché

Tout public. Par leur architecture, les nouvelles bibliothèques sont devenues des lieux ouverts, accueillants et polyvalents.

Renseignements – 01 45 46 56 02

Samedi 9 et dimanche 10 mai

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU JEU DE GO

Théâtre

Organisé par la section GO.

Renseignements – 01 49 69 92 05

Du mardi 12 au samedi 30 mai

MILLE ET UNE BIBLIOTHÈQUES

Salle Le Marché

Tout public. Exposition des réalisations peintes, dessinées, écrites ou projetées par les participants des ateliers.

Renseignements – 01 45 46 56 02

Vendredi 15 mai, à 20 h

CLUB ŒNOLOGIQUE

Les vins à prix doux. Réservation obligatoire.

Pain, Roses, Chansons (40 rue des Vignes)

01 46 63 51 98

Samedi 16 mai, de 9 h à 12 h

PORTES OUVERTES DES SERRES DE LA VILLE

(lire p. 6)

56 rue des Vignes

Mardi 26 mai

FÊTE DES VOISINS (lire p. 8-9)

Service Habitat-logement – 01 49 69 15 78

Vendredi 29 mai, à 21 h

CAFÉ LITTÉRAIRE

Riga, Cracovie, Paris, Aller sans retour de Liliane Karaimsky. Cachanaise depuis 1934, elle raconte un demi-siècle de travail, d'efforts récompensés, d'adhésion profonde aux valeurs de la patrie d'accueil, la France, telle que l'ont vécue ses grands-parents, ses parents et sa génération, la troisième.

Pain, Roses, Chansons – 40 rue des Vignes

01 46 63 51 98

SPORTS

Samedi 16 mai, à 9 h

COURS DE YOGA

Gymnase Léo Lagrange

L'Amicale laïque de Cachan vous propose un atelier de pratique de yoga accessible à tous (débutants et confirmés).

Inscriptions le lundi de 18 h 30 à 20 h – 01 46 64 23 29 / 06 73 93 75 31 / alc94com@yahoo.fr

Mercredi 20 mai, à 8 h

TRIATHLON INTER CLUBS

Stade Léo Lagrange (lire p. 19)

Renseignements – 01 46 64 12 74 / coc.assoc@free.fr

Dimanche 24 mai, à partir de 9 h 30

LES FOULÉES CACHANAISES

Centre Ville (départ) (lire p. 19)

Renseignements – 01 49 69 61 00 / www.ville-cachan.fr

Du 5 au 21 juin

42^e JEUX DU VAL-DE-MARNE

Pour s'initier ou pratiquer gratuitement de nombreuses disciplines sportives.

Renseignements – 01 49 69 61 00 / www.cg94.fr

VAL-DE-BIÈVRE

ARCUEIL

Du vendredi 29 au dimanche 31 mai

L'EXPOSITION DES ZAZAS

Espace Jean Vilar

Les ZAZA's (les Z'Artistes Z'Arcueillais, bien sûr) exposent autour d'un thème commun

1 rue Paul Signac - 01 41 24 25 55

FRESNES

Samedi 30 mai, à 20 h

LE BAL DE PADO&CO

La Grange Dîmière

Ce quartet nous fait danser sur des standards de jazz, mais aussi sur des airs populaires, de la musique traditionnelle espagnole ou auvergnate, de la musette...

41 rue Maurice Ténine – 01 49 84 56 91

GENTILLY

Mercredi 3 juin, à 20 h

CORPS ET ÂMES

Le Générateur

Un spectacle regroupant danse, pantomime et musique électroacoustique, une musique composée de sons électroniques enregistrés et transformés...

16 rue Charles-Frérôt – 01 44 52 80 80

L'HAY-LES-ROSES

Samedi 23 mai, à partir de 12 h 30

VIVE L'ART RUE

Place du Marché

Ce festival varié présente des artistes de rue professionnels et amateurs : cirque, jonglage, chant, danse...

21 rue Henri Thirard – Renseignements - 01 49 08 00 85

LE KREMLIN-BICETRE

Mercredi 27 mai, à 20 h 30

NUITS D'ETE

Espace culturel André Malraux

Avec pour toile de fond Nuits d'été, d'Hector Berlioz, Jean-Pierre Arnaud a posé les teintes cuivrées de quelques-unes des plus magistrales partitions des ballets russes.

2 place Victor Hugo – www.ecam-lekremlinbicetre.com

VILLEJUIF

Mardi 12 mai, à 20 h

CUARTETO CEDRON

Médiathèque Elsa Triolet

Le Cuarteto Cedron s'est constitué à Buenos Aires en 1964. Leur recherche musicale prend sa source dans l'une des expressions les plus populaires d'Argentine : le tango.

1 esplanade Pierre-Yves Cosnier – 01 45 59 25 59


GROUPE PARTI SOCIALISTE, PRG ET APPARENTÉS


Changeons l'Europe, maintenant !

Contre l'injustice fiscale qui accroît les inégalités sociales ; l'inefficacité de la politique économique ; l'insécurité qui se développe ; l'autoritarisme qui menace les libertés publiques.

Les socialistes proposent pour la France...

l'abrogation immédiate du paquet fiscal et du bouclier fiscal qui protègent les plus riches et entravent la reprise économique ;

un plan de relance massif qui soutient la consommation ;

le gel immédiat de toute suppression de postes dans la fonction publique ;

une loi pour limiter les stock-options, les bonus et les parachutes dorés et le plafonnement des hauts revenus.

... et avec les autres partis socialistes des 27 pays d'Europe

Une stratégie européenne pour la croissance et l'emploi, une croissance verte et durable dans les entreprises qui permette de créer 10 millions de nouveaux emplois ;

Un vrai plan de relance en faveur de l'investissement et de la consommation, qui misera sur de grands travaux et un investissement massif dans la croissance écologique, dans le soutien aux PME, la recherche, l'innovation et l'industrie de pointe ;

Un pacte de progrès social qui garantira un salaire minimum (SMIC) ainsi que des revenus minimum dans tous les Etats-membres, aux retraités, chômeurs et salariés peu qualifiés. Nous imposerons une directive pour défendre les services publics en Europe et une clause de sauvegarde qui protège les acquis sociaux contre les directives qui les mettraient en cause ;

Une nouvelle réglementation pour les marchés financiers. Elle couvrira tous les acteurs financiers, y compris les fonds spéculatifs et elle interdira les paradis fiscaux. Elle réglera l'ensemble de l'activité des banques.

Les élus socialistes, PRG et apparentés.


GROUPE LES VERTS

Lutter contre le chômage, la précarité, les inégalités et l'exclusion doit devenir, avec la mutation écologique, la raison d'être de l'Union Européenne.

Il est urgent de promouvoir un modèle européen protecteur en harmonisant les politiques sociales des États membres vers des standards élevés. Cela est d'autant plus nécessaire en période de crise qu'un nouveau dumping social et écologique lie aux importations de biens et services fabriqués hors Union Européenne, peut en compromettre la cohésion. Un nombre croissant d'entreprises délocalisent leurs productions dans les pays à faible coût de main-d'œuvre. Tous les secteurs sont concernés, y compris le tertiaire. Cinq millions d'emplois sont menacés en Europe dans les secteurs industriels de grande consommation (habillement, ameublement, jouets, électronique, automobile...), dans les services informatiques ou l'agroalimentaire. En même temps, les délocalisations assurent aux capitaux des marges de profit accru, dans des conditions d'exploitation aggravées pour les travailleurs des pays émergents, du Sud ou de l'ex-URSS. Les aides européennes aux entreprises délocalisant hors Union Européenne doivent être supprimées.

Le "bouclier social européen" à créer doit reposer sur la lutte contre les inégalités avec la garantie d'un revenu minimum pour tout résident sur le sol européen, le droit à une formation tout au long de la vie et la défense et l'extension des services publics. À la marchandisation et à la libéralisation généralisée des secteurs clés de la vie collective, il faut opposer la logique des biens communs et des missions de service public ainsi que le principe de non-régression sociale.

Jeanne Bourdin


GROUPE PARTI COMMUNISTE

Pour une autre Europe

Il est relativement rare que l'approche d'une élection au suffrage universel se fasse dans un tel silence.

Et pourtant le 7 juin vous allez bien être appelé à élire vos représentants au Parlement européen. Qui le savait ?

Si ce type d'élection ne suscite que peu d'enthousiasme, là c'est quasiment de l'indifférence.

Il faut dire que du côté des médias, cela ne s'agite pas beaucoup, et que même notre remuant Président préfère une fois encore agiter le spectre de la violence tous azimuts plutôt que de s'inquiéter de la participation au futur scrutin.

C'est comme si finalement ce désintérêt le satisfaisait, de même pour ceux qui ont surtout envie que rien ne change.

Pourtant ce scrutin est loin d'être neutre et pas seulement parce que l'Europe intervient dans divers domaines de notre vie de tous les jours mais et surtout parce que cette élection se situe dans la suite directe du Référendum concernant la Constitution Européenne auquel Français et Néerlandais ont répondu largement par la négative et le traité de Lisbonne copie du précédent rendu caduc par le vote irlandais.

Il s'agit de savoir si vous voulez une Europe Ultra libérale celle de la "concurrency libre et non faussée" ou tout devient marchandise, ou si au contraire vous voulez une construire une autre Europe basée sur l'intérêt des peuples et non sur ceux de la finance européenne.

Méfiez vous de ceux qui vous diront que la page est tournée et qu'il faut voir autre chose car d'autres directives type "Bolkenstein" menacent les services sociaux par exemple.

Sortir l'Europe de la crise est possible, les propositions avancées par le Front de Gauche en son illustration.

Ne laissez pas d'autres décider pour vous.


GROUPE DÉCIDONS NOTRE VILLE
**Gauche
citoyenne**

Élections européennes du 7 juin : votez pour un projet

Après le 11 septembre de la finance mondiale, nous sommes entrés dans une récession sans précédent qui s'ajoute à la crise écologique, climatique, énergétique et alimentaire. 90 000 chômeurs de plus en France en janvier, 90 000 autres en février et des centaines de millions d'autres en Europe. Paupérisation et précarité gagnent du terrain jour après jour. Séquestrations de dirigeants se succèdent. Le modèle libéral, financier et productiviste est balayé par les faits, quoi qu'en ait dit le G vain.

La solution ne peut être trouvée qu'au niveau européen, fondée sur une nouvelle orientation politique, à l'opposé de la politique libérale mise en œuvre par la Commission Barroso avec l'obsession de l'ouverture à la concurrence, même si cela a défavorisé des entreprises européennes.

Il faut que l'Europe soit mue par un nouveau projet de société, qu'elle protège au lieu d'inquiéter, en préférant l'intérêt commun au repli sur soi, les citoyens et les salariés aux lobbies industriels et financiers.

Nous avons besoin d'un Pacte européen pour l'emploi fondé sur la satisfaction des besoins sociaux et la régulation écologique.

Les sondages indiquent un désintérêt des Français pour ces élections européennes. Alors que la crise de société devrait conduire à une campagne active fondée sur un projet ambitieux, les « grands » partis restent dans les starting blocks et les médias, à leur remorque, attendent et restent à l'écoute des « petites phrases ».

À l'opposé, la Gauche citoyenne invite au débat, à Cachan comme ailleurs, ainsi que nous l'avons fait lors du référendum sur le projet de traité constitutionnel.

À Cachan, ce sera le 28 mai à 20h30 dans la salle des réunions de la mairie.

Isabelle Daeschner, Gérard Najman, Hervé Willaime

Tribune non transmise à temps

Il faut bien des boucs émissaires. Quand la démagogie rencontre le populisme le plus vulgaire, le dialogue social – tellement sacralisé dans notre pays – ne devient plus qu'un mot creux et un vœu pieux.

Je regrette que certains de nos concitoyens assimilent les patrons des PME, TPE, artisans, commerçants, tous responsables à 100% sur leur bien propre, avec les "patrons" du CAC 40 aux rémunérations indécentes. N'humilions pas les uns par les revenus disproportionnés des autres, en fait 700 fois supérieurs aux leurs, après impôts.

Par conséquent, rendons à César ce qui est à César en appelant "dirigeant" les prétendus salariés responsables des entreprises du CAC 40.

Quelques chiffres pour bien comprendre la situation :

Notre pays a une richesse extraordinaire, ce sont ses 2,2 millions de PME-TPE, soit autant de petits patrons, dont 25 millions de nos concitoyens dépendent. Cela représente 50% du PIB.

Environ 98% des entreprises de notre pays ont moins de 50 salariés.

93% ont moins de 10 salariés, et, de fait, 92% des patrons gagnent moins de 1850€ nets par mois pour une moyenne hebdomadaire de plus de 60 heures. Moins qu'équivalent rémunéré au Smic horaire !

Les entendez-vous se plaindre ou manifester dans la rue ? Non, car la véritable préoccupation de ces vrais patrons, est de maintenir l'activité de l'entreprise et les emplois.

Le Président de la République doit reprendre en main le secteur bancaire, afin de les empêcher de s'enfermer dans leur abus de position tant dominante que frileuse. Pourtant il y a quelques mois, elles étaient moins frileuses pour exiger de l'Etat qu'il reconstitue leurs fonds propres. De ce fait, aujourd'hui des centaines de milliers de PME, TPE, artisans, commerçants luttent pour leur survie, faute de trésorerie. C'est affligeant !

Restons tout de même optimistes ! La nouvelle disposition d'Hervé Novelli "l'auto-entrepreneur", qui suscite déjà beaucoup de vocations depuis sa mise en place. Un réel succès auprès des futurs jeunes chefs d'entreprises qu'il ne faudrait pas à nouveau décourager.

Gilles David

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

➤ Groupe socialiste, PRG et apparentés

- Adresse postale PS: BP 800 69 - 94230 Cachan
- Blog PS : ps-cachan.org
- Site PRG : www.planeteradicale.org
- E-mail : ps.cachan@gmail.com

➤ Groupe Parti Communiste français

- PCF Cachan, 31, rue guichard 94230 CACHAN
- E-mail : pc-cachan@orange.fr

➤ Groupe Les Verts

- E-mail : verts.cachan@gmail.com
- Site : <http://cachan94.lesverts.fr>

➤ Groupe Décidons notre ville

- Adresse postale :
18, rue Louise Marguerite 94230 Cachan
- E-mail : dnh-cachan@wanadoo.fr

➤ Union pour Cachan - Groupe UMP

- Site : www.unionpourcachan.com
- E-mail : accueil@unionpourcachan.com

➤ Groupe Union & Ouverture

- Sites :
- <http://cachan.lenouveau-centre.org>
- www.udf-modem-cachan.com
- E-mail : groupemunicipal.cachan@unionetouverture.eu
- Permanence :
2^e mardi de chaque mois de 19h à 20h.
Maison des Associations,
9, rue Amédée Picard.
Pour confirmer votre présence :
groupemunicipal.cachan@unionetouverture.eu

Hôtel de Ville - Square de la Libération
01 49 69 69 69

Espace des Solidarités - 3/5 rue Camille
Desmoulins - 01 49 69 15 70

- **Lundi, mercredi et vendredi** : 8 h 15 – 12 h et 13 h 30 – 17 h 15
- **Mardi** : 8 h 15 – 12 h et 13 h 30 – 19 h (sauf service Urbanisme 17 h 15)
- **Jeudi** : 13 h 30 – 19 h - L'accueil général de l'hôtel de Ville est ouvert le matin.
- **Samedi** : 8 h 45 – 12 h 30

Maison de la Prévention et de la Médiation -
37 rue Guichard - 01 41 98 36 40

- **Lundi, mardi, mercredi, vendredi** : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h
- **Jeudi** : 13 h 30 – 19 h
- **Samedi** : 8 h 45 - 12 h 30



Droit et formalités

Bureau d'information juridique et d'aide aux victimes – BIJAV

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (19h le jeudi), un samedi sur deux de 8h45 à 12h30

Accueil sur rendez-vous, Maison de la Prévention et de la Médiation, 01 41 98 36 46

Correspondant du Parquet

Roland Rivaton

Lundi de 9h à 12h et 14h à 19h, mercredi de 14h à 19h et vendredi de 9h à 13h sur rendez-vous, Maison de la Prévention et de la Médiation, 01 41 98 36 42 et 06 22 72 82 87

Le correspondant du parquet s'occupe d'affaires pénales et met en œuvre des médiations pour les petits litiges.

Déléguée du médiateur de la République

Dalila Nemiri

Samedi de 9h à 13h - Accueil sur rendez-vous, Maison de la Prévention et de la Médiation, 01 41 98 36 40

La déléguée du médiateur de la République s'efforce de résoudre les différends entre les particuliers et l'administration.

Conciliateurs de justice

Tribunal d'instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès - Accueil sur rendez-vous au 01 49 58 12 35

Le conciliateur de justice facilite le règlement amiable des différends entre particuliers, quand il s'agit d'affaires simples, en dehors de toute procédure judiciaire.

Téléphonez avant de vous déplacer pour connaître les horaires de permanence.

Point d'accès au droit du Val de Bièvre

Mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h Tribunal d'Instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès 01 49 58 45 45

Un service juridique gratuit à votre disposition : un accueil pour vous orienter dans vos démarches, des associations pour vous informer (famille, logement, consommation, aide aux victimes), des consultations gratuites sur rendez-vous de professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers).

Rédige Assistance

Au Centre socioculturel Lamartine : jeudi de 10h à 11h30 à l'Espace des solidarités : mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h30

Attention : les permanences n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Rédige Assistance aide à la rédaction de courriers en français, à remplir les documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente si nécessaire vers les autres services et organismes compétents.

Avocat

Stéphanie Cousin-Rimonteil

Samedi 16 mai et 20 juin, de 10h15 à 11h30 en mairie

Point Info Familles

Mardi 19 mai et 2 juin, à 17h15, 9 rue Amédée Picard

Informations sur les inscriptions en crèche.



Retraites, impôts et crédit

POINT ACCUEIL RETRAITE

Renseignements : 01 55 43 67 01 pour prendre rendez-vous et être reçu à la mairie de Vitry sur Seine.

CICAS

Lundi 11, 25 mai et 8 juin, à l'Espace des solidarités.

Uniquement sur rendez-vous : 01 49 80 04 30

Pour les questions touchant à la retraite complémentaire.

CSF

Renseignements et rendez-vous au 01 56 72 16 30

Pour toute question liée au crédit. Réservé aux fonctionnaires.



Logement

ADIL

Mardi 12 et 26 mai, de 14h à 17h, à l'Espace des solidarités.

L'association départementale d'information sur le logement informe propriétaires et locataires sur toute question relative au logement. 0820 16 94 94

CLLAJ

Le jeudi de 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson 01 45 46 51 39

Pour aider les jeunes à la recherche d'un logement.



Économie et emploi

Mission locale INNOVAM

Accueil, orientation, conseil et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi.

1, rue de la Gare – 01 41 98 65 00

www.missionlocale-innovam.fr

Marché Carnot

Le Marché Carnot (angle de l'avenue Carnot et de l'avenue Léon Eyrolles) est ouvert chaque mercredi et samedi matin. Animations régulières.



Écoute, santé et solidarité

Pharmacies de garde

Dimanche 17 mai : TALBOT

4 rue Galliéni

Jeudi 21 mai : DUPUY-BERCHE

171 avenue Aristide Briand

Dimanche 24 mai : DELPECH

40 avenue de Lattre de Tassigny

Dimanche 31 mai : KEOU

11 avenue Aristide Briand

Lundi 1^{er} juin : BAUMANN

51 rue des Vignes

Dimanche 7 juin : KERVELLANT & MORICET

13 avenue de la Division Leclerc

Dimanche 14 juin : DE BERNARDI

6 rue de la Citadelle

En cas d'urgence médicale grave, faites le 15

Un numéro vert pour les urgences : 0 825 00 15 25

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Médigarde : 01 48 89 15 15

AERA

19 rue Cousté, Cachan – 01 45 46 64 39

Ouvert du lundi 15h au samedi 13h

Un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de réorientation pour les jeunes et les familles. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole. Écoute confidentielle et gratuite.

CLIC

0825 825 778.

Le centre local d'information et de coordination gérontologique accueille les familles de Cachan, Arcueil, Gentilly, Ivry, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif et Vitry au 132/136 rue Julian Grimau 94400 Vitry sur Seine.

CRAMIF

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Uniquement sur rendez-vous au 01 56 20 15 80

Accueil par les assistances sociales de la Caisse primaire d'assurance maladie.

Permanence «Écoute et Relais»

Jeudi à partir de 16h30, sur rendez-vous - Espace des solidarités

Accueil par une psychologue.

CILDT

CILDT- 9 rue Guynemer, 94800 Villejuif – 01 42 11 81 05

Le CILDT propose un accompagnement éducatif et psychologique des personnes en difficulté avec l'alcool et l'orientation des soins.



Environnement

Collecte sélective des emballages

Cachan participe à la collecte sélective. Déposez tous vos emballages (bouteilles en plastique, boîtes métalliques vidées, journaux et magazine, petits cartons non salis) dans les poubelles bleues. Elles sont collectées le mardi et le vendredi. Les autres emballages doivent être déposés dans la poubelle verte.

Collecte des encombrants

Secteur 1 - Coteau : mardi 2 juin

Secteur 2 - La Plaine et Centre-ville Est : mardi 12 mai et 9 juin

OPHLM La Plaine - jeudi 14 mai et 11 juin

Secteur 3 - Grange Ory, Lumières et Centre Ville Ouest : mardi 19 mai

Secteur 4 - Pont Royal, La Prairie : mardi 26 mai

Secteur Cité Jardins OPAC : jeudi 28 mai

Déchets verts

Collecte des déchets verts : petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon...

Secteur Ouest : Collecte le lundi - Sacs à sortir le dimanche soir

Secteur Est : Collecte le mardi - Sacs à sortir le lundi soir

La collecte se fait dans des sacs spéciaux, disponibles en Mairie, et aux Services techniques.

Déchets toxiques

Samedi 16 mai, de 9h30 à 12h30 au Marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps.

Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

MATERNITE ■ CHIRURGIE ■ RADIOLOGIE

La nouvelle *Clinique*
Ambroise Paré de Bourg la Reine



A la clinique
Ambroise Paré,
je ne suis pas
un numéro !

NOS 5 ENGAGEMENTS avec les avantages d'une clinique à taille humaine :

- 1) **Sécurité** : Membre du réseau Périnat 92 / Antoine Béclère
• Urgences gynéco 24h/24 • Anesthésiste sur place • Une des meilleures cliniques du 92 dans la lutte contre les infections nosocomiales (Score ICALIN 2007 = A).
- 2) **Qualité** : Point fort en lutte contre la douleur (source HAS 06) • Centre de prématurés niveau 2 : pédiatre de garde 24h/24 • Ostéopathe pour le suivi du bébé et de la femme enceinte • Dépistage de la surdité du nourrisson.
- 3) **Technicité** : Centre agréé de dépistage et traitement des maladies du sein • Centre de radiologie moderne ouvert à tous.
- 4) **Une médecine pour tous** : Pratique du 100 % et du Tiers Payant • Tarifs hôteliers adaptés (chambre particulière à 75 €) • Psychologue : consultation gratuite pour les mamans • Assistante sociale : accompagnement psycho social gratuit.
- 5) **Convivialité** : Accueil personnalisé et disponibilité de notre personnel • Restauration traditionnelle faite par notre chef cuisinier.

Clinique agréée par le Ministère de la Santé Conventionnée par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie
2, rue Léon Bloy ■ 92340 Bourg la Reine ■ Tél. : 01 45 36 51 36

www.clinique-ambroise-pare.com

Accès RER B station Bagneux ou Bourg la Reine ■ Bus 187, 197, 297, Paladin.

**POUR COMMUNIQUER
DANS LA REVUE DE CACHAN**

**Réservez votre
espace publicitaire
dans les prochaines
parutions du magazine**

Tél. : 01 45 26 08 30



31, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris
Tél. : 01 45 26 08 30
Fax : 01 42 82 97 04

E-mail : plc.regie@wanadoo.fr

★ PROTECTIONS SOLAIRES

ET

★ FERMETURES DE SECURITE

★ REPARATIONS + MOTORISATIONS

☎ : 01 43 50 57 52
FAX : 01 45 46 11 30

COMPTOIRE EQUIPE BAIE RIVERSUD
13 avenue de la Division Leclerc
94230 CACHAN

CENTRALE DU VÊTEMENT DE SKI

JACKYAN

LE SPÉCIALISTE

17, av. du Gal Leclerc
BOULOGNE
01 46 08 20 03

181, av. Jean-Jaurès
CLAMART
01 46 45 67 95



VÊTEMENTS DE GRANDES MARQUES
FUSEAUX
ANORAKS COMBINAISONS
ANORAKS ET PANTALONS DE SURF

Bienvenue à

Aelya Aubin, Elise Vitorino, Thomas Kontos, Orlane Ribaute-Picard, Clara Chamoux, Loubna Ali, Antonin Debauche, Tom Desandré, Hariniaina Rakotovoao, Mohamed Massimi, Malick Bonnet, Trésor Pange Nono, Maxence Coudert, Arthur Doublet, Julia Despériès-Baille, Mamadou-M'Bodj Mendes, Alexandre Finet, Iris Pignaud, Lola Itofele, Masten Oucherif, Auriane Demichelis, Clémentine Gilbert -Duchesne, Héléana Sauvage, Zayma Mohamed Issa, Sojia Oachesu, Eleana Da Cruz, Emma Breton, Madina Keita.

Ils se sont unis

Naïma Smati et Komi Atitse, Odile Lecomtre et Mohamed Bazzazi, Norma Feval et Olivier Thetis.

Ils nous ont quittés

Renée Brossard veuve Bur, Benigna Sernandez veuve Esparza, Jeannine Toudic épouse Kerviel, Madeleine Bouzy veuve Vaclair, Lucienne Bourgis épouse Weber, Christian Guizol, Ginette Kempf veuve Hafften, Renée Charvet veuve Andlauer, Aline Duchêne veuve Schmitt, Lucie Colmezian épouse Point, Abdelghani Dahmouche, Jeanne Mathieu veuve Boyajeau, Suzanne Malgat veuve Perriot, Marcelle Simon veuve Dalbanne, Raymonde Loos veuve Lang, Suzanne Gitton veuve Germann, René Delcroix, Jacques Carat, Daniel Vincent, Paul Duthil, Lucie Boscher veuve Miro, Yusheng Dai, Fiorina Torti veuve Cardani, Eliane Bourdet veuve Benoiffi, Georgette Chalumeau veuve Dubuis, Claudine Lauro veuve Cousteix, Elisabeth Sauvagnac veuve Cagnola.

LA VILLE DE CACHAN RECRUTE

- Un chargé des actions foncières et du développement des commerces et des activités de proximité.
- Une éducatrice de jeunes enfants
- Des auxiliaires de puériculture
- Un manutentionnaire
- Un chauffagiste
- Un serrurier-métallier
- Un maçon



Pour poser votre candidature, adressez une lettre de motivation et un CV à Monsieur le député-maire.

La liste actualisée des postes à pourvoir est disponible sur le site de la ville : www.ville-cachan.fr.

Pour plus d'informations, contactez la Direction des Ressources Humaines au 01 49 69 69 32

Les menus des écoles et des accueils de loisirs

Lundi 11 mai : carottes râpées à l'estragon, filet de colin sauce Duguesclin, farfalles, emmenthal, compote pomme abricot – **Mardi 12 mai** : boulgour et fêta, brochette de dinde au thym, ratatouille, fromage blanc, fraises – **Mercredi 13 mai** : betteraves cuites en lamelles, mijoté de bœuf VBF aux 4 épices, pommes vapeur, cantal, pomme Red Chief – **Jeudi 14 mai** : duo de choux vinaigrette, filet de saumon sauce anis, haricots plats et petits pois, livarot, riz au lait – **Vendredi 15 mai** : salade de pois chiche, maïs et haricots rouges, sauté de veau VBF au paprika, julienne de légumes, yaourt arôme, melon.

Lundi 18 mai : salade d'asperges, de cœurs de palmiers et miettes de thon, cuisse de poulet à la crème de poivrons, pommes pins, reblochon, banane – **Mardi 19 mai** : salade de pâtes tricolores et basilic, omelette, épinards à la tomate, bleu d'Auvergne, cerises – **Mercredi 20 mai** : salade de haricots beurre persillés, roussette à l'oseille, boulgour, faisselle, kiwi – **Jeudi 21 mai** : Férié **Vendredi 22 mai** : salade d'endives et de fèves, émincé de bœuf VBF à la cardamome, choux de Bruxelles, cheddar, tarte Bourdaloue.

Lundi 25 mai : macédoine mayonnaise, filet de hocky sauce citronné, riz et aubergines, Pyrénées, pastèque – **Mardi 26 mai** : pamplemousse, rôti de porc braisé, purée de lentilles corail et quinoa, yaourt nature, quetsches au sirop – **Mercredi 27 mai** : taboulé de blé, escalope de dinde aux herbes, choux verts sautés, Edam, pomme Golden **Jeudi 28 mai** : salade aigre douce, chili con carne, fromage blanc, ananas frais – **Vendredi 29 mai** : salade de pommes de terre et tomates à l'échalote, filet de cabillaud poché, carottes à la carbonara, Chaource, nectarine.

Lundi 1^{er} juin : Férié – **Mardi 2 juin** : salade de cœurs d'artichauts et de cœurs de palmiers, filet de lieu noir sauce dieppoise, boulgour, camembert, pêche – **Mercredi 3 juin** : salade de haricots blancs, tomates et poivrons, blanquette de volaille, épinards, port-salut, semoule au lait – **Jeudi 4 juin** : salade de pâtes à l'orange, escalope de porc à l'ancienne, poêlée bretonne, petits suisse, melon **Vendredi 5 juin** : courgettes râpées, émincé de bœuf sauce fenouil VBF, flageolets, gouda, compote tous fruits.

VBF : Viande Bovine Française

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

SPTP & TP Terrassement
V.R.D.
Assainissement

52, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

L'Ondine

Événement
du MOIS

Le restaurant
est ouvert du Lundi
au Vendredi
menu : 10 €, 20 €, 30 €
cuisine traditionnelle
française
et barbecue américain

idéal pour vos réceptions

Mariages,
comité d'entreprise
fêtes de familles,
séminaires,
groupes,
tour operator,
soirées à thèmes...



livraison
de cocktails
et buffets

Réservation

6, avenue de l'Europe - 94230 Cachan
Tél : 01 46 64 74 64 - Port. : 06 15 03 68 92
E-mail : ondine.events@wanadoo.fr
www.ondineevents.com

HAPPY MORNING Soins affectés avant 12h **ULTRASUN CENTER**

Centre de Bronzage L'hay Les Roses

PROMO : + 60% de BONUS

DUREE LIMITEE 75€^{so} Versés = 120€^{so} Crédités

Ouvert 7/7 - Semaine : 10h-21h / Week end : 9h-21h -
142 rue de Chevilly - 94240 - L'hay Les Roses - 01.41.73.72.02

SOLARIUMS DERNIERE GENERATION
Climatisation, Musique, Prise MP3,
Bruitateur intégré, Diffusion d'arômes

Plus sans danger :
- Ray 290
- 0% d'UVA/total
- Ray 290
- 0% d'UVA/total
- Ray 290
- 0% d'UVA/total

STATIONNEMENT FACILE

Depuis 1979

Agence du Centre

01.46.64.01.38
www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**

À votre service sur notre commune depuis 1979

1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan

**POMPES FUNÈBRES
et MARBRERIE**

PFG À vos côtés pour vous aider à rendre
l'hommage que vous souhaitez

La prévoyance funéraire
L'organisation complète des obsèques
Les monuments funéraires
L'assistance après décès

Délégué officiel
de la ville de CACHAN

Pompes Funèbres Générales
6, rue Gallieni - 94230 CACHAN
TÉL. 01 46 64 02 35
FAX 01 45 47 93 92
Habilitation N° : Val-de-Marne 08.94.110

Informez-vous
N° Vert 0 800 11 10 10
24H/24H

HALL D'EXPOSITION

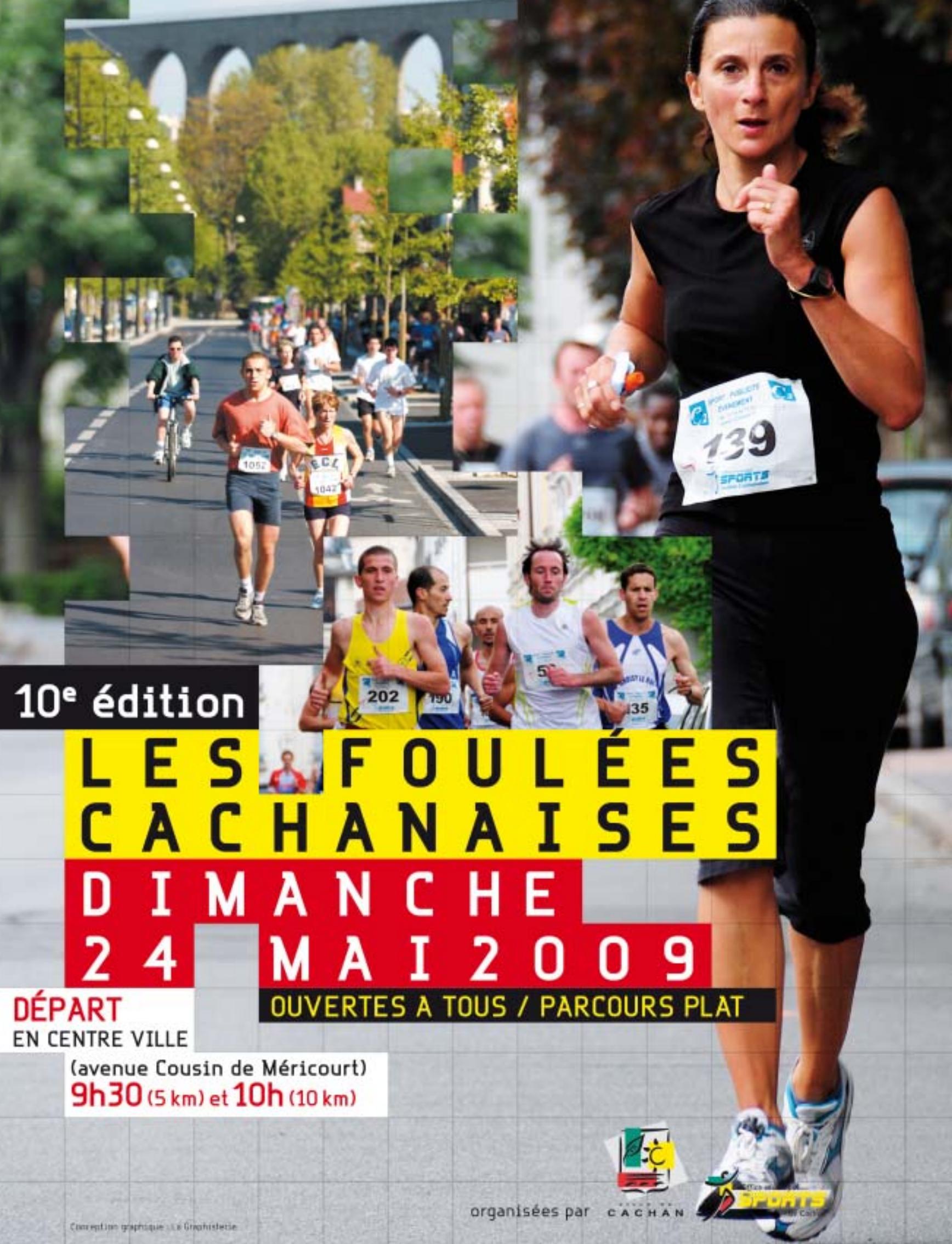
- > Fenêtres PVC/bois/alu
 - isolation thermique
 - isolation phonique
 - sécurité renforcée
- > Stores
- > Vérandas
- > Portes de garage
- > Volets roulants
- > Volets battants

La garantie 20 ans, l'assurance du choix
de la qualité du produit et de la pose

Votre installateur conseil agréé Solabaie

Solabaie

ALAIN PEUCHOT S.A. - 101, avenue Aristide-Briand
RN 20 - 94230 CACHAN - Tél : 01 46 63 36 25 - www.armor-fenetre.com



10^e édition

LES FOULÉES CACHANAISES

DIMANCHE

24 MAI 2009

DÉPART
EN CENTRE VILLE

OUVERTES A TOUS / PARCOURS PLAT

(avenue Cousin de Méricourt)
9h30 (5 km) et **10h** (10 km)



organisées par **CACHAN**

